



- Police - Bodycams P. 02
- Rénovation des bibliothèques P. 05
- Vacances sportives P. 14



Le mot de la Bourgmestre

■ Sommaire

Le mot de la Bourgmestre	01
La Police	02
La Culture	03
L'Environnement	06
Le Bien-Être Animal	10
Le Social	11
Le Sport	14
L'Enseignement	18
Le Développement Économique...	23
Les Sépultures	28
Les Travaux	32
Le C.P.A.S.	34
Le Plan de Cohésion Sociale	37
La Jeunesse	43
Les associations culturelles	44
Les associations sportives	50
L'ALE	51
La Laïcité	52
La Régie des Quartiers	54
Le Protocole	55
L'Accueil	57

■ Éditeur responsable :

Administration Communale
de 4420 Saint-Nicolas.
Tél. : 00 32 (0)4.252.98.90

■ Rédaction et coordination :

Services communaux.

■ Création graphique et mise en page :

Service de la Culture
Tél. : 00 32 (0)4.234.66.53

■ Impression :

Imprimerie
Raymond VERVINCKT sprl
Tél. : 00 32 (0)4.343.33.86

■ Photo de couverture :

Adm. com. de Saint-Nicolas



Chère citoyenne, cher citoyen,

Arrivée au terme de mon premier mandat de Bourgmestre et grâce à une majorité d'entre vous, chers électeurs, j'ai l'honneur et la responsabilité de vous représenter pour une nouvelle période de six ans. Je tiens à vous remercier pour avoir renouvelé votre confiance, tant à la majorité sortante, qu'à moi-même. Je n'ignore évidemment pas que pour d'aucuns, je ne suis pas leur choix mais je tiens à être la représentante impartiale de chaque citoyenne, chaque citoyen, de la commune de Saint-Nicolas. Je pense que nous l'avons prouvé sous l'ancienne mandature : quand un projet, une idée, sont bons, quelle qu'en soit la source, majorité ou opposition, nous tentons, Collège et Conseil communal réunis, de les concrétiser. Quand une demande citoyenne est légitime, nous essayons de la rencontrer.

Je voudrais vous dire combien la sécurité occupe une place centrale dans mes préoccupations. Nous avons mis en place, au cours de la précédente législature, divers dispositifs permettant, notamment, d'identifier et de poursuivre les auteurs d'infractions. Nous tenons, en collaboration avec la Zone de Police Ans/Saint-Nicolas, à implanter, à l'avenir



un réseau élargi de caméras de surveillance, particulièrement aux endroits identifiés comme problématiques, afin de sévir et ce, qu'il s'agisse d'infractions routières ou environnementales. Soyez assurés de mon suivi des dossiers en la matière, sur le terrain et auprès de notre police locale.

Notre Plan Communal de Mobilité, arrivé au terme de l'enquête publique, sera un guide pratique et détaillé de solutions d'aménagements en matière de mobilité, avec pour objectif l'apaisement de nos quartiers, sans privilégier l'un au détriment de l'autre. En ce sens, huit fiches techniques ont été réalisées, par quartiers, pour diminuer la vitesse à travers l'installation de zones 30, accompagnée de dispositifs ralentisseurs, de radars, de sens de circulation... Avec aussi l'aménagement des espaces publics existants, par l'agrandissement de certains trottoirs, la refonte des espaces de stationnement, la création de lieux de rencontres, la revitalisation des chemins vicinaux et des chemins de promenade, conjugués à notre réseau Ravel. Ainsi, à la suite de la réalisation du nouveau parking Pasteur, c'est la place Fonds des Rues qui bénéficiera d'une rénovation complète et d'un agrandissement incluant l'espace à l'angle des rues Lhoneux et Grimbérieux, espace récemment acquis par la commune sur fonds propres.

Dans la continuité des 51.000 m² de voirie et les 12.500 m² de trottoirs rénovés entre 2018 et 2024, alors que les travaux de la rue Frédéric Braconier touchent à leur fin, la rue Buraufosse et de l'Indépendance bénéficieront d'une complète rénovation – y compris pour certains impétrants, et d'autres voiries, de réfections.

Malgré la décision du Gouvernement wallon de supprimer la ligne de tram à Tilleur, nous nous battons, à défaut de son maintien, pour une réelle alternative, garantissant une mobilité accrue, avec une offre renforcée des services TEC et la création d'une nouvelle passerelle cyclo-piétonne, enjambant le chemin de fer vers la place de l'Eglise.

D'ici peu et rue Chiff d'Or – les travaux sont déjà en cours – nous verrons sortir de terre le Mobi'Park, la centrale TEC pour la Province de Liège. Outre les aménagements des rues Chiff d'Or et de la Station, de la place d'Italie, des aménagements cyclables et piétons accompagneront aussi ce projet à ses abords ainsi que des arrêts, aménagés, prévus pour nos bus jusqu'au carrefour des rues Nicolay et Cimetière.

L'arrivée d'investisseurs privés, dans l'ancien zoning industriel Arcelor, permettra la création d'un zoning moderne et équipé, prêt à accueillir de nouvelles sociétés innovantes, avec la création escomptée de 600 emplois, mais aussi des commerces et du logement de qualité.

J'entends poursuivre la démarche participative entamée sous la mandature précédente. L'intérêt citoyen pour cette thématique n'a pas été démenti. Sans générer des attentes auxquelles notre commune n'aurait pas pu répondre, ce sont autant de projets de qualité qui ont été présentés par les citoyens et, pour la plupart et dans les limites financières allouées, sélectionnés par un Comité citoyen. Ainsi, les porteurs de projets ont-ils pu comprendre, en défendant et accompagnant la concrétisation de leurs projets, les réalités – contraintes et obligations, liées à toute réalisation publique.

Je conclurai en vous réaffirmant ma volonté de mener sereinement une politique respectueuse de tous, responsable et sans clivage. Notre commune, riche de sa diversité, peut être fière de son passé mais doit résolument se tourner vers son avenir : il nous appartient de l'écrire ensemble. Agir à moyen et long terme pour le plus grand nombre et le rayonnement de Saint-Nicolas, aidée en cela par une équipe échevinale renouvelée et motivée – où l'expérience côtoiera le dynamisme de la jeunesse – avec le soutien de services administratifs à taille humaine et efficaces : voilà bien notre ambition!

Permettez-moi de vous présenter – joignant à moi pour cela, tant les anciens membres que les nouveaux membres du Collège et du Conseil communal – mes vœux sincères de santé, de bonheur et de prospérité à l'aube de l'an neuf. Bonne et heureuse année 2025 !

Votre dévouée,
Valérie MAES.



UTILISATION DE BODYCAMS PAR LES POLICIERS DE LA ZONE DE POLICE ANS/SAINT-NICOLAS

Nous vous informons que nos policiers utilisent désormais des caméras individuelles, communément appelées bodycams, lors de leurs interventions et ce sur le territoire des deux entités de la zone : Ans et Saint-Nicolas.

C'EST QUOI UNE BODYCAM ?

Les bodycams sont des caméras portées de manière visible, par les membres du cadre opérationnel des services de police, et permettant notamment l'enregistrement vidéo, l'enregistrement audio, la prise de photographies ainsi que la conservation des données de localisation.

Par l'utilisation de ces caméras, la zone de police souhaite atteindre les OBJECTIFS suivants :

- accroître la sécurité des fonctionnaires de police ;
- réduire le nombre de faits de violence, ainsi que le nombre de plaintes non fondées à l'encontre de la police ;
- apaiser les relations entre les intervenants policiers et leurs interlocuteurs selon le principe de la désescalade en informant préalablement ces derniers de l'enregistrement de leurs faits, gestes, propos... ;
- enregistrer les conditions de déroulement d'une intervention ;
- augmenter la qualité et étayer les constatations d'infractions en augmentant le recours à des constatations matérielles ;
- améliorer le rendre-compte de nos interventions à l'égard des autorités de police administrative et judiciaire ;
- renforcer le professionnalisme des interventions policières.



COMMENT CES CAMÉRAS SERONT-ELLES UTILISÉES ?

L'utilisation de ces caméras a été autorisée par les Conseils communaux d'Ans et de Saint-Nicolas.

Les bodycams seront utilisées de manière exclusivement visible, c'est-à-dire avec un avertissement oral émanant du policier identifiable comme tel. Pour être considérée comme identifiable, le policier doit :

- Soit être porteur de son uniforme
- Soit intervenir en tenue civile ET être porteur de son brassard d'intervention ou présenter sa carte de légitimation.

Le policier porteur de la bodycam informera donc obligatoirement et préalablement son interlocuteur de l'utilisation de la caméra, et ce immédiatement après avoir débuté l'enregistrement.

Les personnes filmées ne peuvent s'y opposer.

Les policiers n'ont pas la possibilité d'effacer les enregistrements.

La collecte et l'utilisation des images, leurs stockage, archivage et/ou effacement respectent strictement les prescrits légaux.



FÊTONS LES SAISONS

A chaque changement de saison, la Maison des terrils vous propose une balade et des ateliers.

L'occasion de découvrir ou de redécouvrir l'environnement des Terrils sous de nouvelles couleurs.

Pour toutes informations sur les prochaines éditions, vous pouvez nous contacter au 04/234.66.53

PANIERIS DE FIN D'ANNÉE

Envie d'offrir de bons produits artisanaux locaux et Wallons pour les fêtes ? Ne cherchez plus : la petite boutique de la Maison des Terrils vous propose un large choix de produits pour vos paniers cadeaux.



N'hésitez pas à venir visiter notre boutique ou à nous contacter pour tous renseignements au 04/234.66.53

CULTURMONDE

Cette année encore, Culturmonde a rencontré un vif succès !

Pas moins de 200 participants sont venus chaque jour découvrir culinairement et artistiquement différents pays grâce aux associations et aux artistes qui ont promu fièrement leur région.



Pour sa 21^{ème} édition, Culturmonde s'est vêtu du drapeau brésilien.

Le jeudi et le vendredi ont été hauts en couleurs avec des démonstrations de danse folklorique, des concerts, un blindtest, une conférence, des stands proposant des dégustations, de l'artisanat.

Le samedi a été entièrement dédié au Brésil. Au programme, un repas préparé par la Régie des Quartiers de Saint-Nicolas, un spectacle de danse brésilienne et un défilé de tenues traditionnelles suivi du concert de Shelby Ouattara.



Nous avons clôturé ce beau week-end rempli de moments d'échanges, de culture et de partage avec le spectacle de l'humoriste Angel Ramos Sanchez.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en octobre 2025 pour la 22^{ème} édition.



LUDOTHÈQUE

PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Aiguiser sa logique et sa mémoire, laisser libre cours à sa créativité, enrichir son vocabulaire, renforcer les relations sociales, procurer du plaisir, ... les bienfaits des jeux de société sont nombreux !

Or, saviez-vous que depuis quelques temps déjà, il vous est possible d'emprunter des jeux de société dans les bibliothèques de votre commune ?

Cela vous intéresse ? N'hésitez pas à vous renseigner sur les conditions d'emprunt lors de votre passage dans une de vos quatre bibliothèques communales.



RÉNOVATIONS DANS NOS BIBLIOTHÈQUES

Nos bibliothèques font peau neuve !

Après la petite bibliothèque « Emile Jeanne » qui a été totalement rénovée pour le plus grand plaisir des habitants du quartier, quelques travaux ont aussi été réalisés dans la bibliothèque Tout va bien.

N'hésitez pas à venir les découvrir ou les redécouvrir.



8,90 €

Le plat

1,20 €

La soupe



Le Lagon Bleu



Livraison de repas à domicile

Depuis **30 ans**, la **qualité** et la **sécurité** constituent les piliers du contrat de **confiance**.

Nos menus sont élaborés sous les conseils d'une **diététicienne-nutritionniste** pour garantir tant un équilibre nutritionnel qu'un plaisir gustatif.

Le menu consiste en **une variété de plats** qui changent tous les mois.

Nous adaptons les repas en fonction de vos envies et de votre **régime alimentaire**.

Le choix de nos fournisseurs se dirige principalement vers les **locaux**, les **régionaux**.

Le **circuit court** est également adapté lors des achats par notre service administratif.

10 rue du Progrès,
4821 Andrimont
Belgique
Tél. : 087/44.52.93
info@lelagonbleu.be
www.lelagonbleu.be





Notre service est plus qu'une livraison, c'est un rendez-vous.

ENVIRONNEMENT

Les produits naturels indispensables pour nettoyer la maison

Le bicarbonate de soude : c'est le produit naturel incontournable. Ses vertus sont nombreuses. Il vous sera utile à la fois en cuisine, en cosmétique et pour la fabrication de produits ménagers.

En général, il se trouve au rayon alimentaire de votre supermarché à côté du sel.

Le vinaigre blanc : Il est l'indispensable produit à avoir pour un ménage sain. Le vinaigre blanc viendra désinfecter naturellement toutes vos surfaces. Complètement naturel, il est un nettoyant non toxique. Il pourra donc servir à nettoyer aussi bien vos légumes, que votre réfrigérateur ou vos surfaces, sans que vous n'ayez à craindre pour votre santé. Néanmoins son odeur est forte et peut gêner les premières fois quand on n'y est pas habitué. Pour atténuer cela, laissez macérer quelques pelures d'orange une quinzaine de jours dans une bouteille. Cela lui donnera une odeur agréable d'agrumes. Sachez toutefois que les vapeurs d'alcool se dissipent très rapidement. C'est un produit très facile à trouver, en grandes surfaces ou magasins bio, non loin des autres vinaigres ou huiles de cuisine.

Le savon de Marseille : Il faut choisir LE véritable savon de Marseille, composé de 72% d'huile d'olive. Attention car beaucoup de savons dits "de Marseille" ne suivent pas la composition de la recette originale. Parmi les savonneries françaises artisanales, vous pouvez faire confiance aux savons Marius Fabre, Fer à cheval et Alepia et parmi les industriels, Briochin propose une alternative tout à fait respectable. Avec une composition naturelle à base d'huile d'olive et de soude, le savon de Marseille est un parfait dégraissant. Utilisé pur, il fera des merveilles pour le nettoyage de la vaisselle. Il est aussi un ingrédient indispensable dans de nombreuses recettes de lessive ou de produit d'entretien.

Les cristaux de soude : Ils possèdent de nombreuses propriétés nettoyantes et anticalcaires. Ils seront parfaits pour redonner de l'éclat à votre linge blanc et l'adoucir avant le lavage.

L'argile blanche : Un produit incontournable aussi bien en cosmétique que pour la fabrication de produits d'entretien. Associée au savon de Marseille et avec quelques gouttes d'huile essentielle, elle se transforme en pierre d'argile, indispensable nettoyant pour les vitres ou produit à récurer les surfaces.

Les huiles essentielles : N'abusez jamais des huiles essentielles. Elles sont précieuses et ont surtout des vertus thérapeutiques qui ne seront pas essentielles dans le cadre du ménage. Inutile non plus de les utiliser pour leur odeur car celle-ci est extrêmement volatile, vous n'en ressentirez que très peu les effets. Elles sont également non solubles. Elles se mélangeront difficilement dans vos recettes et pourraient même finir par polluer les eaux et déséquilibrer l'écosystème. Néanmoins certaines huiles sont assainissantes comme le tea tree ou le citron. Vous pouvez en ajouter dans vos recettes avec parcimonie quand cela est nécessaire.

Une recette à base de ces produits naturels : Fabriquer son savon liquide pour les mains

Les ingrédients :

- 40 g de savon de Marseille ou d'Alep
- 500 ml d'eau (deminéralisée de préférence)
- 3 cuillères à soupe de miel ou de glycérine végétale
- 2 cuillères à soupe d'huile végétale (olive, tournesol, coco, amande douce...) ou 1 cuillère à soupe de beurre végétal (karité, cacao...)
- 20 gouttes d'huile essentielle de son choix (lavande, ylang-ylang, citron...)
- Cuillère en bois
- Casserole
- Entonnoir
- Râpe
- Flacon à pompe

Et n'oubliez pas, on vous invite davantage à opter pour l'huile essentielle de tea tree en raison de ses vertus

antibactérienne, antifongique, immunostimulante et antivirale !

La recette :

1. Râper le savon pour obtenir des paillettes assez fines.
2. Dans une casserole, faire bouillir de l'eau.
3. Ajouter les copeaux de savon de Marseille ou d'Alep.
4. Mélanger énergiquement avec une cuillère en bois.
5. Maintenir à ébullition jusqu'à ce que le savon ait totalement fondu.
6. Ajouter le miel ou la glycérine et mélanger. Si le mélange est trop liquide, il faut ajouter des copeaux de savon.
7. Sortir la casserole du feu.
8. Ajouter l'huile ou le beurre végétal.
9. Laisser refroidir.
10. Verser les gouttes d'huile essentielle.
11. Transvaser le savon liquide réalisé dans un flacon à pompe grâce à un entonnoir.

Les économies d'énergie : ce que vous devez savoir

Ci-dessous, vous trouverez quelques adresses utiles et quelques éco-gestes pour réduire vos factures d'énergie.



• **GUICHET ENERGIE WALLONIE**

Proches et accessibles à tous, les Guichets Énergie Wallonie, ce sont 16 espaces répartis dans toute la Région et une équipe de 40 consultants qui accueillent et guident le citoyen dans les domaines touchant à l'énergie au sein de son habitat. Ensemble, ils représentent un passage incontournable pour tous les citoyens, locataires ou propriétaires, à la recherche de conseils et astuces durables à adopter au quotidien comme dans leurs projets de construction ou de rénovation.

Aux guichets, le citoyen bénéficie de conseils techniques personnalisés, neutres et entièrement gratuits prodigués par des spécialistes au service de la Wallonie. Il obtient aussi des informations claires sur la réglementation et sur les aides en matière d'énergie en vigueur en Wallonie.

Les Guichets Énergie Wallonie, la première étape d'une démarche fûtée pour plus d'économies, plus de confort et un plus grand respect de l'environnement.

Un guichet énergie est ouvert et vous attend à Rue Léopold 37, 4000 Liège ou par téléphone : 04/221.66.66 (message vocal nécessaire) ou par mail : guichetenergie.liege@spw.wallonie.be

• **GUICHET ENERGIE LOGEMENT SAINT-NICOLAS**

Service urbanisme et Qualité logement – rue des Botresses, 2 4420 Saint-Nicolas

Les deux premiers jeudis du mois de 17h à 19h : uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Sophie Brocteur – par téléphone au 04/239.97.63 ou par courriel sophie.brocteur@saint-nicolas.be

• **QUICKSCAN**

Outil de sensibilisation à la performance énergétique de votre habitation. En quelques clics et sans l'intervention d'un professionnel, il vous informera sur les travaux de rénovation à effectuer pour améliorer votre confort, réduire vos consommations et ainsi participer activement à un meilleur environnement. L'outil Quicksan est disponible en français

et en allemand à l'adresse www.monquickscan.be.

- **PRIMES ENERGIE REGION WALLONNE**

La Région wallonne octroie différentes primes lors de la rénovation de votre maison, notamment pour la réalisation des travaux d'isolation de : toiture, murs, sol ; remplacement de menuiserie ; etc.... Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions, rendez-vous sur www.energie.wallonie.be onglet aides et primes.

- **RENOPACK**

La Société wallonne du crédit social octroie des prêts à tempérament à 0% pour réaliser vos travaux de rénovation. Le montant minimum empruntable est de 1.000 € et le maximum empruntable est de 60.000 €. Pour plus d'informations sur les différentes primes et conditions rendez-vous sur : www.swcs.be ou www.flw.be ou au numéro de téléphone : 078 15.80.08

10 éco-gestes à appliquer pour consommer moins d'énergie



1. **Isolez votre toit**

Un toit mal isolé fait perdre jusqu'à 30 % de chaleur dans un immeuble mitoyen ! L'investissement pour isoler un toit est vite amorti d'autant qu'en plus de réduire votre consommation d'énergie, vous pouvez bénéficier de primes.

2. **Optez pour un vitrage super-isolant**

Placer des châssis super-isolant permet d'économiser entre 100 € et 200 € par an. Découvrez comment choisir votre vitrage sur : www.energuide.be

3. **Isolez vos murs**

Évitez les pertes de chaleur en isolant correctement vos murs. Une pièce bien isolée chauffe plus rapidement et se refroidit moins vite. Vous économisez entre 100 et 200 € par an et vous évitez également les problèmes d'humidité ! Plus d'information sur l'isolation des murs sur : www.energuide.be

4. **Faites entretenir votre chaudière**

Le rendement d'une chaudière bien entretenue reste optimum. Résultat : vous pouvez économiser de 8% à 10% sur votre facture de chauffage, soit jusqu'à 100 € par an pour une famille moyenne. Si votre chaudière a plus de 15 à 20 ans ? Même si elle fonctionne toujours, cela vaut la peine de la remplacer par un modèle récent à condensation. En effet, les nouveaux modèles permettent d'économiser jusqu'à 30 % de gaz. Vous pouvez parfois récupérer votre investissement sur 5 à 6 ans.

5. **Réglez correctement la régulation de votre chauffage**

Un thermostat d'ambiance vous permet d'économiser jusqu'à 25 % de votre facture, car vous pouvez affiner la programmation de votre chauffage pour l'adapter à vos habitudes de vie et éviter de chauffer quand ce n'est pas nécessaire. Pour plus d'information sur comment régler votre installation de chauffage rendez-

6. **Purgez régulièrement vos radiateurs**

Cette opération très simple est indispensable pour évacuer les bulles d'air et les boues qui peuvent empêcher le bon fonctionnement de votre système de chauffage. Pour savoir comment purger correctement vos radiateurs rendez-vous sur ce lien : www.energuide.be

7. **Baissez le thermostat d'un degré**

Baisser le thermostat d'un degré permet d'économiser 7% de votre facture. Laisser donc le thermostat sur 3 = à 20°C et porter un pull : voilà une action qui ne coûte rien, sauf peut-être en confort, et qui permettra de réduire votre facture de chauffage.

8. **Calfeutrez les portes et fenêtres avec des joints en caoutchouc**

Vos portes et fenêtres laissent passer l'air et vous n'avez pas le budget pour les remplacer dans l'immédiat ou vous êtes locataire ? vous pouvez déjà limiter le passage de courant d'air en appliquant un simple joint adhésif autocollant en caoutchouc. Cette opération permet d'économiser quelques dizaines d'euros par an.

9. **Isolez vos tuyaux de chauffage et placez des réflecteurs de chaleur derrière vos radiateurs**

Vous trouverez dans les magasins de bricolage des manchons prêts à l'emploi, spécialement conçus pour l'isolation des conduites de chauffage et des panneaux réfléchissants à placer à l'arrière de vos radiateurs, pour renvoyer la chaleur vers la pièce si vos murs ne sont pas isolés.

10. **Détectez et éliminer la consommation de veille**

De nombreux appareils électroménagers (chargeur de téléphone, brosse à dents électrique, ...) qu'on laisse branchés en permanence par facilité consomment du courant quand ils sont en mode veille. Cette consommation d'électricité inutile, c'est ce que l'on appelle la « consommation de veille ». Cette consommation est souvent faible, mais elle peut vite grimper si vous possédez plusieurs appareils de ce type. Pour savoir comment traquer les appareils en veille rendez-vous sur : www.energuide.be

GESTION ÉCOLOGIQUE DES CIMETIÈRES ET ENTRETIEN DES TOMBES

Dans le cadre de sa politique environnementale et de sa volonté de préservation de la santé des agents et des usagers, la commune de Saint-Nicolas n'utilise pas de produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics, **y compris les cimetières.**

La lutte contre les herbes spontanées se réalise par des méthodes alternatives (désherbage manuel, désherbage thermique, ensemencement, etc.). Ces techniques exigent plus de temps de travail pour les agents mais se veulent plus respectueuses de la nature et de notre santé.

La présence de ces herbes n'est donc pas synonyme d'un manque d'entretien mais d'une gestion différente des espaces publics, résultant d'une obligation réglementaire.

Laissons la nature embellir ce lieu de mémoire et de recueillement dans le respect des défunts et de leurs familles.

Rappel :
l'entretien
des pierres tombales
(nettoyage et
réparation)
incombe
à la famille.

Ensemble,
changeons notre
regard sur la
végétation : sa
présence reflète
un sol sain favorable
à un meilleur
environnement !



SRPA

SOCIÉTÉ ROYALE PROTECTRICE DES ANIMAUX



Une joie pour la SRPA : la réouverture du Creaves des Terrils de Saint-Nicolas !

Après plusieurs mois de fermeture, le Creaves de Saint-Nicolas a rouvert ses portes, ce 1er septembre 2024, pour le plus grand bonheur de la SRPA.

Le refuge de Cointe est essentiellement dédié à l'accueil des chats, des chiens et, depuis quelques années, des NAC, mais il n'a ni l'infrastructure, ni le personnel formé, ni les autorisations pour prendre en charge les animaux « sauvages » qui vivent dans notre pays.

Et pourtant, le nombre d'appels au secours pour la faune sauvage ne fait qu'augmenter. Lors de la fermeture du Creaves de Saint-Nicolas, la SRPA a continué de répondre positivement aux sollicitations des amoureux des animaux et a accueilli les oisillons et oiseaux, hérissons, fouines, renards et autres... pour une heure ou deux, le temps du transfert vers le Creaves d'Andenne. Bien entendu, cela multipliait le temps de déplacement pour nos agents animaliers et ambulanciers. Et sans compter que deux Creaves, c'est deux fois plus de place pour sauver ces animaux dans le besoin !



Nous ne pouvons donc que nous réjouir de sa réouverture et en profiter pour remercier Monsieur Patrice Ceccato, Echevin du bien-être animal pour la commune de Saint-Nicolas, dont l'influx positif a fait renaître une ASBL essentielle à notre région. Ainsi qu'Elodie Laeremans, Responsable du centre, pour le professionnalisme et le renouveau qu'elle y insuffle chaque jour !

Avec le Creaves et la SRPA, la commune de Saint-Nicolas peut se targuer d'être un digne fer de lance du bien-être animal !

Ensemble, on est plus forts !

Transformez des vies :
Faites un don maintenant !

Par virement bancaire :
BE16 2400 0200 5274 - BIC : GEBA BEBB

Le saviez-vous ? Vous pouvez également nous aider avec un legs testamentaire.
Plus d'infos sur notre site internet : www.srpa.net



ou scannez le
QR code avec
votre application
bancaire
(ne fonctionne pas
avec Payconiq)



Rue Bois Saint Gilles 146 - 4420 Saint-Nicolas
☎ 04 252 96 36 ✉ refuge@srpa.net

www.srpa.net
SRPA asbl



S.I.V.S.

Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale des personnes porteuses d'un handicap

Le Service d'Inclusion et de Valorisation Sociale des personnes porteuses d'un handicap est un projet soutenu par l'AVIQ (Agence pour une vie de qualité).

Public cible :

- Personne avec reconnaissance AVIQ qui veulent vivre de manière autonome;
- Personne avec des difficultés importantes d'autonomie et qui souhaite avec l'aide du service, développer certaines compétences lui permettant d'atteindre son projet.

Objectifs :

Les objectifs de notre service sont de permettre, au bénéficiaire porteur d'un handicap, de :

- Trouver sur la commune de Saint-Nicolas ou commune avoisinante un lieu de résidence correspondant à ses besoins (autonomie, sécurité, ...);
- Travailler sur son autonomie ainsi que son maintien;
- S'inscrire durablement et utilement dans des activités de « cohésion sociale » sur sa commune;
- Disposer d'un encadrement et de la mise en place d'un réseau de services d'aide et de soins, de qualité et de proximité;
- Bénéficier d'un réseau de personnes ressources de proximité.

La finalité

- Fournir une formule de logement adapté aux besoins de la personne;
- Faire participer les bénéficiaires aux différentes activités organisées à proximité de leur lieu de vie.

Que proposons-nous ?

- L'aide à la recherche d'un logement privé à louer ou à acheter, adapté aux besoins de la personne;
- L'aide à l'installation et au maintien dans le logement;
- La création d'un réseau de personnes et/ou services d'aide et de soins autour du bénéficiaire;
- L'intégration du bénéficiaire dans son quartier;
- Un système de location-achat pour le mobilier;
- Des avances pour les cautions locatives et le 1er mois de loyer;
- L'organisation d'activités d'inclusion sociale diversifiées;
- La mise à disposition d'un logement de dépannage;
- L'identification et la valorisation des compétences utiles du bénéficiaire

CONTACT :

- **Angélique MATTLET, éducatrice spécialisée**
- **Lutfiye CAYIR, assistante sociale**

Administration communale - Rue de l'Hôtel Communal, 63 - 4420 Saint-Nicolas

Les bureaux se situent au 3^{ème} étage

Tél. : 04/254.71.27 ou 04/254.20.66 - Fax : 04/254.71.28

Mail : angelique.mattlet@saint-nicolas.be / Lutfiye.cayir@saint-nicolas.be

Uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 16h.



ATELIER PAPIER MACHÉ- PEINTURE

Le service social est heureux de vous accueillir les lundis de 14h à 17h à son atelier créatif : papier mâché et peinture.

Nous accueillons nos aînés autour d'une activité ludique et créative, pour un moment de convivialité et d'échange.

Où : Salle Astérix, rue Buraufosse, 111 à 4420 Saint-Nicolas.

Inscriptions souhaitées au service social : 04/254.20.66

CONGRULATIONS A LA CENTENAIRE

C'est avec grand plaisir que nous avons eu l'honneur de rendre visite pour fêter en ce jour Madame Joséphine née Michel à l'occasion de son centième anniversaire.

Madame Joséphine Thonon est née le 30 août 1924 à Liège. Si Madame a échappé à la première guerre mondiale, elle était dans la fleur de l'âge au cours de la seconde. Heureusement, la paix retrouvée, elle a vu et connu l'essentiel des grandes avancées scientifiques, technologiques et géopolitiques. La prospérité des années 50 et 60, la télévision (en noir et blanc, une seule chaîne et des programmes seulement quelques heures par jour) et les premiers pas sur la lune en direct, elle y était – enfin presque.

Mais aussi la création de l'espace européen- quelques pays d'abord- et sa garantie de paix durable en son sein. Cent ans plus tard, après avoir pratiquement traversé le 20^{ème} siècle, elle a pris pied, bon pied, bon œil, dans le premier quart du 21^{ème} siècle.

La jeune Mademoiselle Michel, qui travaillait à l'usine d'armes d'Herstal, y rencontrera Jean Thonon, qu'elle épousera en 1944. De cette union, naîtront six enfants, trois filles, trois garçons, et la famille habitera à Grivegnée, avenue des Coteaux.

Les préférences de Madame Joséphine Thonon ? Les sorties en famille, les sorties en ville le samedi, aller au restaurant où peu lui importait le choix du menu puisqu'elle adhérerait volontiers au même choix que la tablée. A ces fêtes familiales, son péché mignon : déguster un petit coupé menthe et par la suite, siroter un tango.

Le bonheur et ce petit verre, serait-ce là le secret de sa longévité ?

C'est entourée de ses enfants et ses petits-enfants que Madame Joséphine Thonon a célébré son centenaire et une vie bien remplie, dont nous lui souhaitons une douce continuité.



APRES-MIDIS DANSANTES POUR LES PERSONNES PENSIONNEES

Depuis le mois d'avril, le service Social communal a repris les après-midis dansantes pour les personnes pensionnées.

Ces activités qui se déroulent les derniers jeudis du mois ont remporté un réel succès.

L'animation musicale était assurée par Alain Music qui, dès le début, a attiré les danseurs et danseuses sur

la piste. Chacun a pu ensuite déguster une pâtisserie avant d'entamer les derniers pas de danse. Les bénévoles ou personnes pensionnées de la commune qui souhaiteraient nous rejoindre dans l'organisation sont les bienvenus pour assurer le meilleur service à un public grandissant.



Renseignements au 04/254.20.66

BANQUETS POUR PENSIONNES

Pour la trentième année, l'Administration communale et le Service social ont convié tous les retraités de la commune à participer au traditionnel banquet, sur Montegnée, Tilleur et Saint-Nicolas.

Plus de mille invités se sont répartis sur les cinq banquets, accueillis par le Collège communal. Suite au discours de la Bourgmestre, Madame Valérie Maes, Monsieur l'Echevin Michele Alaimo a présenté les activités du service social.

Les participants ont partagé un succulent repas trois services, avant de danser l'après-midi, accompagnés d'un orchestre qui a assuré une ambiance chaleureuse.





LE SERVICE DES SPORTS PROPOSE DES COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE POUR LES SENIORS

A Montegnée : Hall Omnisports de la rue Pasteur.
Tous les mercredis de 10h00 à 11h00.

A Montegnée : Salle de fitness rue Paul Janson.
Tous les mardis et les vendredis de 10h30 à 11h45

Venez nombreux participer à ce programme de gymnastique adaptée, dispensé par un professeur d'éducation physique.

Renseignements : Service des Sports : 04/254.71.39.

VACANCES SPORTIVES .

Participez aux vacances sportives organisées par le service des Sports. Chaque année, elles accueillent plus de 150 enfants par session !

Dès 3 ans, et répartis par groupes d'âge, les participants partent à la découverte d'une série d'activités sportives diversifiées. A côté des classiques comme le basket, le hand-ball, la psychomotricité ou la natation, on trouve des sports plus inhabituels comme le tennis, l'unihoc, l'escalade, le tchoukball, le kinball ou le V.T.T. et le ski de fond en saison.

Lors de chaque stage, le dernier jour, un petit déjeuner et un souvenir sont offerts à tous les participants.

Les prochaines vacances sportives auront lieu :

- **Noël 2024 : du 23/12 au 27/12/24**
- **Détente 2025 : du 24/02 au 28/02/25**
- **Printemps 2025 : du 28/04 au 02/05/25**



Renseignements et inscriptions : Service des Sports : 04/254.71.39.

LES CENTRES DE PLEIN AIR

Durant la période de vacances estivales, le service des Sports organisera des centres de plein air (plaines de jeux).

Deux sites accueilleront les enfants selon leur âge, dans les installations de l'école primaire de la Coopération ou des Botresses (6 à 12 ans) et de l'école maternelles de la Coopération ou des Botresses (3 à 5 ans).

Ils fonctionneront de 9h30 à 16h30, avec des garderies dès 8h pour le matin et jusque 17h pour l'après-midi.

Des activités diversifiées et ludiques seront proposées, notamment le projet

"je suis conso'malin" et des journées d'information avec "Intradel".

On citera également parmi les activités, des excursions au Monde Sauvage, à la ferme pédagogique, au préhistomuseum



Ramioul, au mont Mosan, à la Maison des Terrils et une sortie piscine hebdomadaire.

Les prochaines Plaines de jeux auront lieu au printemps du 28 avril au 9 mai 2025 et en été du 7 juillet au 22 août 2025.

Lors de l'inscription, la participation aux frais sera de 10€. Une collation sera distribuée à chaque enfant tous les jours.



SPORTISSIMO LE 1^{ER} JUIN 2025

Journée désormais incontournable, Sportissimo aura lieu le dimanche 1^{er} juin 2025 de 12h à 18H.

La plaine extérieure du hall Pasteur accueillera de nombreux châteaux gonflables pour petits et grands (circuit de go-kart, pyramide, safari...), du grimage, magiciens, théâtre de marionnette et les balades à poney.

Nous assisterons à des démonstrations de G.R.S., d'arts martiaux, de gymnastique et de kick boxing.

Une petite restauration sera proposée par le Comité de quartier du Pansy.

De nombreuses initiations sportives seront proposées à l'intérieur du hall omnisports (kick boxing, judo, ju-jitsu, escalade, tennis de table, gymnastique rythmique sportive, gymnastique sportive, les " Minibulles " psychomotricité ...).

POUR VOS PETITES RÉCEPTIONS :

La salle de Buraufosse, située rue du Stade à Tilleur, est prévue pour 90 personnes assises. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle électrique, frigos, congélateur, micro-onde, fours électriques et d'un bar avec pompes à bière.

Prix de la location: 300 €

Renseignements : Service des Sports 04/254.71.39



Salle « Cop » rue du Stade à Tilleur

RECEPTION DES GROUPEMENTS SPORTIFS

L'année 2024 coïncidait avec les 50 ans du hall omnisports de Montegnée et les 125 ans du matricule du RFC Tilleur.

Une petite réception différente des années précédentes : de nombreuses personnes ont été mises à l'honneur pour leurs investissements dans nos clubs communaux.

Il s'agissait de :

- **M. Marcel Masson pour les clubs d'Handball Renaissance et SCAM.**
- **M. Guy Grimbérieux pour ses nombreuses rencontres avec le RFC Tilleur et le Racing de Montegnée.**
- **M. Yvan Gasparini pour son implication constante/renouvelée au Racing de Montegnée.**

Par la même occasion, nous avons félicité le titre de champion de P3 pour les volleyeuses de la Renaissance et les nombreux titres de kick boxing acquis par M. Ait Oussakour Lahcen.



L'Échevin des Sports, Monsieur Arnaud MATHY, a également dressé un bilan du travail accompli.

- Les entretiens des infrastructures sportives par le personnel du service des Sports.
- L'organisation des stages multisports, des centres de plein air, de sportissimo, «je cours pour ma forme» et «je marche pour la forme».
- Les aménagements et les entretiens des aires de jeux.
- La régénération des terrains de football (Buraufosse, Montagnarde et Bonnet).
- La régénération des terrains de tennis.
- La gratuité des installations sportives.
- La distribution de chèques sports.

En outre, de nombreux travaux d'aménagement seront prévus au budget 2025 sur les différents sites sportifs afin de réduire les dépenses énergétiques.

Sans oublier la rénovation du terrain synthétique pour un montant de 300.000 €, la rénovation de la toiture et des éclairages du hall omnisports de Montegnée...



L'Échevin a également rappelé que la Commune de Saint-Nicolas maintenait sur fonds propres un budget de 10.000 € sous la forme de « Pass'Sport », afin de permettre la pratique de leur sport à chaque enfant.

JE MARCHE POUR MA FORME

La session d'automne de JE MARCHE POUR MA FORME à Saint-Nicolas a remporté un franc succès avec plus de 120 participants !

Le programme s'adresse à des marcheurs et à des personnes peu ou pas sportives souhaitant améliorer leur forme physique.

Les séances sont dispensées 2 fois par semaine (les lundis et mercredis à 19h), au départ du site du Bonnet. Les séances durent plus ou moins 1h30.

Malgré une météo capricieuse, les marcheurs sont restés motivés durant les 12 semaines d'entraînement. Encadrés par 6 coaches brevetés, les participants ont parcouru les rues de Saint-Nicolas en découvrant, pour la plupart, des passages et sentiers méconnus.

Une centaine de kilomètres ont été avalés par nos marcheurs pour au final réaliser un brevet de 10km sur une durée d'1h45.

Cette session s'est clôturée par la remise d'un diplôme, suivi du verre de l'amitié et d'un repas ; le tout dans une ambiance conviviale.

Une nouvelle session printemps 2025 débutera en mars (date à définir).

C'est reparti pour 12 semaines de marche tous les lundis et mercredis à 19h00, dans un premier temps sur le site du Bonnet et par la suite, départs de la Maison des Terrils, Cointe ou la place des Marronniers...

JE COURS POUR MA FORME

La session d'automne 2024 de "JE COURS POUR MA FORME" à Saint-Nicolas a eu lieu de septembre à décembre et, malgré un temps maussade, a été un réel succès.

Grâce aux deux niveaux (0-5 km et 5-10 km), le programme de l'Asbl Sport et Santé, en collaboration avec Zatopek magazine, est accessible à toutes les personnes qui souhaitent découvrir ou maîtriser davantage les bienfaits de la course à pied.

L'activité est encadrée par des coaches dynamiques et brevetés.

Les principaux objectifs du programme sont la santé et la convivialité.

Au terme des 12 semaines d'entraînement, notre service des sports organise un passage de brevet avec la remise d'un diplôme suivi d'un verre de l'amitié et d'un repas convivial.



Pour la session printemps 2025, les entraînements reprendront début mars (date à définir).

OPTIQUE Actuel
Pour mieux voir en beauté

Claudine Mathieu
Gérante

Tél & Fax | +32 4 247 13 63
claudine@optique-actuel.be
www.optique-actuel.be

Rue de la Résistance 9, 4420 Montegnée

optique.actuel

Heures d'ouvertures
Du mardi au vendredi
de 9h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h30
Fermé le samedi à 16h00
Fermé le lundi

IVOZELEC
S.A.

**MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
VENTE EN GROS
ET AUX PARTICULIERS**

Heures d'ouverture
du lundi au vendredi 8h à 12h et de 13h à 17h30
Le samedi 8h30 à 12h

91, Chaussée d'Ivoz - 4400 IVOZ-RAMET
Tél. : 04.336.69.27 / Fax : 04.336.99.07



L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Ecole Halage et Peupliers

Ce 17 septembre, les élèves des écoles maternelles des Peupliers et du Halage sont partis ensemble à la ferme « Les

Waleffes », située à Faimés.

Lors de cette journée, plusieurs activités étaient prévues parmi lesquelles la découverte des champs de culture en tracteur, la découverte et nourrissage des animaux de la ferme, une promenade avec les poneys, la découverte d'arbres fruitiers de saison.

Des yeux remplis d'étoiles, des joies, des rires mais surtout des tas d'apprentissages pour les plus petits et les plus grands lors cette première journée en dehors de l'école.

En fin de journée, repos bien mérité pour nos apprentis-fermiers : certains ont même sombré dans un profond sommeil sur le chemin du retour !



Ecole Tout-va-Bien

Un petit déjeuner pour partir du bon pied à l'école Tout-Va-Bien

Le mercredi 4 septembre, quelques jours après la rentrée des classes, l'équipe pédagogique maternelle de l'école Tout-va-Bien a organisé un petit déjeuner « de bienvenue » pour accueillir les petits élèves des trois classes organisées ainsi que leurs familles.

Chaque enfant était invité à participer avec un de ses parents ou grands-parents. Un buffet composé de viennoiseries, de fruits frais, de yaourts ainsi que de boissons fraîches ou chaudes leur était proposé. Ce repas était offert aux familles par l'école.



Cette activité a rencontré un franc succès, la salle commune de l'école maternelle affichait complet, enfants et parents furent nombreux à participer. La bonne humeur était au programme, les

enseignants ont pu partager un moment convivial avec les parents. Ceux-ci ont également pu faire connaissance autour d'une tasse de café et d'un jus de fruits.

Enfin, l'équipe avait pris soin de proposer un buffet varié et équilibré qui pourra servir de point de départ pour aborder la thématique d'une alimentation saine avec les enfants.

Une expérience sympathique qui sera reconduite l'année prochaine pour le plus grand plaisir de tous.



Grande Expocyc-fair à l'école des Botresses

Le 1^{er} juin a eu lieu, à l'école des Botresses, une grande « Expocyc-fair », point d'orgue du travail accompli durant toute cette année scolaire.



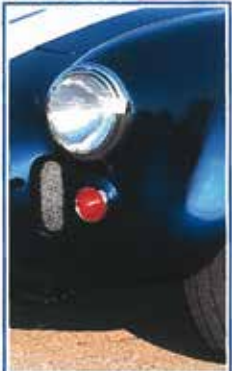


En effet, dans le cadre du PECA (Parcours d'Education Culturel et Artistique), un ambitieux projet a été lancé, de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} primaire : les enfants sont partis à la découverte d'artistes, d'œuvres, de techniques... et s'en sont inspirés, afin de créer « leurs œuvres, à la manière de... »

Ce fut une grande réussite, une très belle journée où les enfants et leurs parents purent découvrir ces œuvres magnifiques, fruits d'une longue année de préparation où toute l'équipe pédagogique n'a pas lésiné sur les efforts pour permettre aux enfants d'exprimer pleinement tout leur potentiel artistique ! Même la pluie, véritable drache nationale, n'a pu entamer la bonne humeur des personnes présentes ce jour-là.



CARROSSERIE FRANSSEN & FILS



**CARROSSERIE TOUTES MARQUES
AGRÉÉ TOUTES COMPAGNIES**
info@carrosseriefranssenliege.be

© 04 226 62 70
Rue A. Renson, 104 - 4420 St-Nicolas

Electricité

Sanitaire

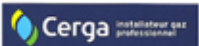
Chauffage

MORGANTE Salvatore SRL

- Installation
- Entretien
- Dépannage

GAZ – MAZOUT – ENERGIE RENOUVELABLE

0496 / 12.55.22
ets.morgante@gmail.com

Installateur qualifié  **Cerga** installateur gaz professionnel
Technicien agréé par la région wallonne



SAINT-DOMINIQUE

Des élections « comme les grands » à l'école Saint-Dominique : un Moment Clé pour la Démocratie Scolaire

Cette année, pour la première fois, les élèves de l'école Saint-Dominique élisent des délégués de classe. Ceux-ci auront différentes missions :

- **Représenter la classe** : Ils sont les porte-parole des élèves lors des conseils d'école, où ils expriment les avis, les besoins et les difficultés de leurs camarades.
- **Relayer les informations** : Ils transmettent les décisions prises lors des réunions à leurs camarades.
- **Participer à la vie de l'établissement** : ils peuvent être sollicités pour donner leur avis sur certaines décisions de l'école, comme l'organisation d'événements ou l'amélioration du cadre de vie scolaire.

Leur responsabilité est importante, car ils sont les interlocuteurs privilégiés entre les élèves et les adultes de l'établissement.

Des liens avec les élections communales : Le déroulement des élections des délégués de classe est similaire à celui des élections politiques dans le monde adulte, ce qui permet aux élèves d'acquérir une première expérience de la démocratie. Les enseignants ont pu faire des liens avec l'actualité, travailler sur le vocabulaire propre à des élections avec des mots tels qu'urne, isoloir, vote, ...

Les enfants ont ainsi pu, comme leurs parents en octobre, utiliser des bulletins de vote dans un isoloir, faire des choix et accepter des avis différents.

Ces élections permettent aux élèves de découvrir la démocratie en action, de s'impliquer dans la vie collective et d'acquérir un sens des responsabilités



SAINT-HUBERT

Une école qui bouge

- Classe de dépaysement dans chaque cycle (mer, ferme, ...)

Une école qui apprend

- Visite du Préhistomuseum, de la station d'épuration, de l'exposition Da Vinci aux Guillemins, ...

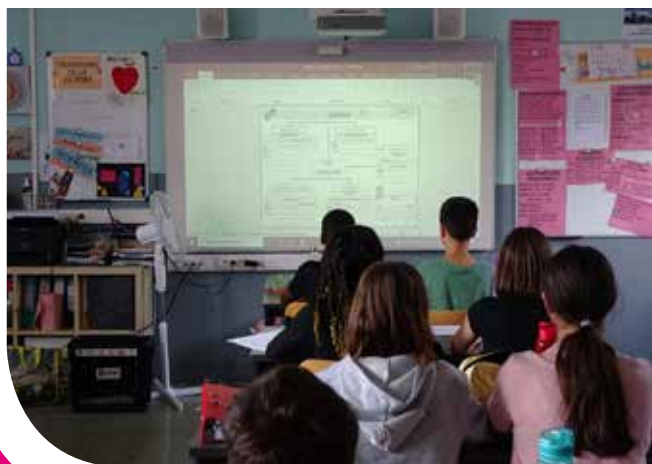
Une école qui s'ouvre au monde extérieur

- Rencontre avec différentes professions, observation de la nature, ...

Une école qui s'amuse

- Fancy-fair, comédie musicale, ...

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!





SAINT-HUBERT (suite)



SAINT-LAMBERT

INAUGURATION ECOLE SAINT LAMBERT

Ce 20 septembre, une soirée festive s'annonce à l'école Saint Lambert de Montegnée.

Il fait beau et doux, on peut sortir les tables, les chaises, les mange-debout...

C'est l'occasion aussi d'installer toutes les belles décorations réalisées par les élèves durant les jours précédents, de l'accueil à la 6ème primaire (beau projet d'école).

Les châteaux gonflables sont prêts et n'attendent plus que la venue des petites têtes blondes... Les barbecues sont chauds et on commence à sentir les bonnes odeurs de saucisses... Pour les amateurs de sucré, il y a du pop corn. Une musique d'ambiance accompagne nos échanges et nos rires.



Très vite, les parents et leurs enfants, les anciens élèves, enseignants et les membres du Pouvoir Organisateur arrivent.

Après un discours de Monsieur Wéra, président du P.O., tout le monde est invité à boire le verre de l'amitié et à aller visiter les locaux, les classes, les toilettes, la salle de gymnastique, ...

Quel changement, quel renouveau, quelle belle transformation!

En conclusion, ce fut un réel succès grâce aux enseignants, au P.O et surtout grâce à vous, chers parents fidèles, qui avez été si nombreux à répondre présents à cette inauguration.





LE COMMERCE LOCAL

IMPORTANT

Pour chaque nouvelle ouverture de commerce, le futur commerçant doit absolument passer par le service du développement économique. Il en va de son intérêt afin d'être en ordre avec les différents documents de mises en conformité.

A l'ouverture du commerce, une publicité est diffusée gratuitement une fois dans le bulletin communal ainsi que sur la page facebook du service.

Afin de remettre à jour nos listings, nous demandons aux commerçants de prendre contact avec notre service au 04/252.98.90 ou par mail à l'adresse : commerce@saint-nicolas.be

MARCHE GOURMANDE

Le 15 septembre dernier, le Comité de Quartier du Pansy en collaboration avec le service du Développement économique a organisé sa 3ème Marche Gourmande à Saint-Nicolas.

Une journée placée sous le signe de la bonne humeur et la découverte de produits proposés par nos commerçants locaux, dans une ambiance chaleureuse et sous un soleil magnifique.

Au cours d'une balade d'une dizaine de kilomètres sur l'entité, les 170 participants ont pu déguster les produits suivants :

- *Un petit déjeuner viennoiseries proposé par la « Boulangerie Troisfontaine »,*
- *Une sangria du « Central 5 »,*
- *Un hors d'œuvre chinois du « Bol d'Or »,*
- *Un boulet frites de chez « The Friterie »,*
- *Une bière « SMALL STREET » ou un jus de fruit frais « Mayagu »,*
- *La petite douceur du Glacier Dominique,*
- *Et pour terminer en beauté, la liqueur proposée par SOBELVIN et les ETS CRESPIN.*

Le Service du Développement économique tient à remercier toutes les personnes qui ont rendu ce magnifique évènement possible et tout particulièrement la piscine DYNAMO pour leur accueil dans cet endroit splendide et leur disponibilité, le Comité de Quartier du Pansy, les encadrants bénévoles, la Régie des quartiers et le service des travaux qui répondent toujours présents à chacune de nos activités.

Un immense merci également à tous les commerçants pour leur travail mais aussi pour leur générosité. En effet, grâce à eux, 1500 euros ont pu être récoltés au profit du CREAVES de Saint-Nicolas, Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage.





MARCHE DE NOEL

15^{ème} Marché de Noël à la Maison des Terrils du 12 au 15 décembre

Le service du Développement économique a le plaisir d'organiser, en collaboration avec le Service de l'Environnement, le 15^{ème} marché de Noël typiquement Saint-Niclausien.

Une douzaine d'exposants seront au rendez-vous et auront le plaisir de vous accueillir dans une ambiance festive !

Animations et produits de bouche divers et variés pour le plaisir des petits comme des grands.

Grâce au soutien logistique et financier communal et aux personnalités entrepreneuriales et dynamiques des tenanciers, les visiteurs pourront passer d'agréables moments de rencontre et d'échange.

Programme

Ouverture des chalets :

- **Jeudi 12 décembre de 16h00 à 22h00 – Inauguration - Animation musicale**
- **Vendredi 13 décembre de 16h00 à 01h00 – Animation musicale**
- **Samedi 14 décembre de 14h00 à 01h00 – Animation musicale**
- **Dimanche 15 décembre de 14h00 à 20h00 – Après-midi famille (personnages et chanteuse Disney, sculpteur de ballons, grimage, petit train, ...)**



NOUVEAU A SAINT-NICOLAS (erratum)

Suite à une erreur dans le précédent bulletin communal, voici les bonnes informations concernant le salon de toilettage DOG BEAUTY

DOG BEAUTY

Rue Jean Jaurès 36
4420 SAINT-NICOLAS
Tél. : 0494/34.44.04



PRIMES OUVERTURE COMMERCE

Vous ouvrez un commerce sur Saint-Nicolas? La commune vous soutient !!

En effet, depuis cette année, vous pouvez bénéficier d'une prime en soumettant un dossier au Collège Communal.

Pour toute information, vous pouvez contacter le service Développement économique au 04/252.98.92 ou visiter notre site communal : <https://www.saint-nicolas.be/vivre-a/economie-emploi/liste-des-commerces>

Soutenons le Commerce Local

Le Service du Développement économique vous souhaite d'ores et déjà de très belles fêtes de fin d'année.

Si vous souhaitez faire un cadeau à vos proches à l'occasion de celles-ci, vous trouverez la liste complète des commerçants de notre commune sur le site de l'Administration Communale de Saint-Nicolas : www.saint-nicolas.be

A l'année prochaine !

L'EMPLOI



Le Service Communal de l'Emploi de la Commune de Saint-Nicolas en collaboration avec La Mirel ASBL et le Plan de Cohésion Sociale renforce sa proposition d'aide aux demandeurs d'emploi de l'entité.

Missions de L'Espace Emploi Saint-Nicolas :

- 1. Assurer au niveau local un accueil direct et personnalisé à tout demandeur d'emploi ou de formation.*
- 2. Fournir une information précise en matière d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle en relation avec la problématique de l'emploi et ce dans un souci de coordination sociale efficace.*
- 3. Développer son action préférentiellement à destination des publics-cibles, en vue de les conduire vers un emploi*



durable et de qualité en s'appuyant sur des actions de formation professionnelle, organisées en partenariat avec différents organismes privés et/ou publics.

4. Soutenir les bénéficiaires dans un processus d'acheminement des demandeurs d'emploi vers des niches d'emploi détectées par notre association.
5. Des activités de bilan de connaissances, la connaissance de soi.
6. Le ciblage du ou des postes de travail envisagés.
7. L'évaluation des compétences nécessaires à ce(s) poste(s) de travail en termes de savoir, savoir-être, savoir-faire.
8. Des gestions individuelles et/ou collectives des participant(e)s afin d'évaluer régulièrement leur évolution, de connaître leurs desiderata.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'un des collaborateurs du service :

Françoise CLAESSENS

0495/94.80.90 – espace.emploi@saint-nicolas.be

Tout demandeur d'emploi de plus de 25 ans (minimum le CESS)

Nicolas FAUCONNIER

0472/08.47.97 – nicolas.fauconnier@mirelasbl.be

Conditions MIREL

<https://www.mirelasbl.be/chercheur-demploi>

Jonathan OLIVIERI

0470/60.51.89 – jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

Public 18/25ans

Le Service est ouvert au public **UNIQUEMENT SUR RDV** : du lundi au vendredi il se situe au 3^{ème} étage de l'Administration Communal de Saint-Nicolas. Rue de l'Hôtel Communal 63 – 4420 Saint-Nicolas.



Loredana Travel SRL

Agence de voyages

Loredana & Gio
Place Émile Vandervelde, 53c
4420 Montegnée
Tél. : 04/367.03.46
loredanatravel2@avitour.travel

Revendeur RTK TRAVEL et LUXAIRTOURS

« 30 ANS D'EXPERIENCE »



IGG
IMMOBILIER
— L'IMMOBILIER AUTREMENT —

Nous recherchons des
nouveaux

BIENS

à vendre

à mettre sous le
SAPIN
de nos clients

PEB OFFERT
EN CAS DE VENTE

ACHAT - VENTE - LOCATION

NOS DERNIERS BIENS VENDUS SUR SAINT-NICOLAS :



TÉL : 0489 84 99 99



IGG immobilier



igg_immobilier

www.igg.immo

IGG IMMO SRL AGENCE AGRÉE IPI 509884



LE SERVICE DES SÉPULTURES

« Avant de faire valoir ses droits, il est bon de se remémorer ses devoirs ».

Rénovation du monument aux morts

C'est avec une joie non dissimulée que nous vous présentons la rénovation complète de la crypte de Montegnée, communément appelée « Monument aux Morts ».

Ce travail minutieux a été réalisé par un fossoyeur pour la rénovation du toit, une entreprise privée pour les peintures et une marbrerie privée pour la restauration des pierres de taille permettant la commémoration à nos héros de guerre, civils et militaires.



Rénovation du monument aux héros de guerre place Renan

Depuis quelques années, la stèle commémorant nos héros de guerre, située place Renan au Pansy, était désolidarisée de son socle. Il était plus que temps de remédier à cet état. Le service des Travaux a réalisé ce travail de restauration d'une main professionnelle. Nos fossoyeurs l'ont finalisé. Un grand merci à eux !

Concrétisation d'une parcelle des étoiles au cimetière de Tilleur.

Le service des sépultures est fier de vous présenter ce projet visant à offrir aux parents endeuillés un endroit uniquement réservé à leurs petits défunts : la création de la parcelle aux étoiles du Cimetière de Tilleur. Concrètement, ce nouvel espace permet aux fœtus et enfants de moins de douze ans de reposer en paix dans un lieu adapté.

La parcelle est délimitée par des haies de châtaigniers. Des plantes et fleurs grimpantes viendront à terme végétaliser les murs externes et l'entrée. Au milieu de paillages variés, un érable japonais finira d'embellir les lieux. Enfin, une fresque murale couvrira d'ici le printemps le grand mur d'enceinte.

APPEL aux citoyens : Nous avons plus que jamais besoin de la vigilance de toutes et tous ! Malheureusement, des petits délinquants, totalement irrespectueux, ont abîmé, à l'aide de leurs vélos et mobylettes, la toute nouvelle parcelle aux étoiles de Tilleur. Nous demandons aux personnes qui constatent des agissements non adaptés dans le cimetière de se manifester auprès du service des sépultures : 04/254.71.25 ou 04/254.71.07, ou de la police en composant le 101 le week-end et en soirée.



Agrandissement du cimetière de Tilleur

C'est une grande année pour le service des Sépultures ! Le projet Phoenix dont nous vous avons déjà parlé en décembre 2023 sort de terre ! Le chantier se termine exactement dans les temps. Une société extérieure, a réalisé ce gros-œuvre. Ce magnifique agrandissement du cimetière de Tilleur était d'une nécessité absolue pour la population de Tilleur. Bien souvent lors d'un décès, la famille préfère choisir le cimetière le plus proche pour le dernier voyage de son défunt. Ce besoin de rapprochement permet aux familles de se rendre le plus souvent possible sur la tombe de leur cher défunt.



L'équipe du service des Sépultures, administratifs et fossoyeurs réunis, tente de répondre aux demandes le plus humainement possible. Notre ambition rendre le chagrin moins lourd à porter.





RAPPEL IMPORTANT: l'entretien des tombes

Nous sommes confrontés à la colère bien légitime de citoyens face à l'état déplorable des tombes à l'abandon, qui rendent certaines allées du cimetière de Tilleur, tout simplement impraticables. Les fossoyeurs n'ont eu d'autre choix que de débroussailler eux-mêmes ces tombes, dont l'entretien incombe aux familles !

Le travail du fossoyeur n'est pas de s'occuper de l'entretien des tombes. Tant l'arrachage des mauvaises herbes que celui du nettoyage ne sont pas de son ressort. La personne qui s'occupe de l'entretien de la tombe familiale doit, elle ou un membre de sa famille, un ami...l'entretenir elle-même ou faire appel à une société privée.

Ainsi sont à charge de la commune :

- *La gestion globale, la surveillance, la gestion de l'accès et des travaux aux infrastructures communes.*
- *L'entretien de l'espace compris entre les tombes, sauf exception.*
- *La gestion végétale et le désherbage des espaces minéralisés.*
- *Les concessions non renouvelées, une fois l'échéance passée ou reconnues en état d'abandon.*
- *La gestion des zones non-encore affectées.*

Et à charge des familles ou ayants droits

- *L'entretien de concessions privées, en ce compris le nettoyage de la sépulture, son fleurissement, le retrait de la végétation non désirée, la réparation des monuments, ...*

En cas de défaut d'entretien de la concession, voire de constat d'abandon ou de risque pour la sécurité ou la salubrité publique, sous l'avis du service des Sépultures, le Conseil Communal peut mettre fin au droit des concessions, si la remise en parfait état n'est pas effectuée endéans le délai légal en vigueur.

Le renouvellement d'une concession à perpétuité est gratuit: il peut être effectué par toute personne intéressée qui s'engage à entretenir celle-ci.

Disponibilité d'emplacements au cimetière de Montegnée

Depuis déjà plus d'une année, le cimetière de Montegnée a mis à la disposition de la population des emplacements totalement réaffectés. En cas de décès d'un proche, n'hésitez pas à demander une concession dans ce cimetière.

Une concession pleine terre : un juste retour

Dans la mesure où les familles souhaitent une concession pleine terre pour leurs défunts et donc une inhumation plus biologique, nous conseillons l'aménagement en jardin avec une simple stèle à même le sol. Vous pouvez opter pour un espace avec des copeaux, des fleurs, des pierrailles, nettement moins coûteux que du marbre ou de la pierre bleue.

Cependant, si les proches souhaitent faire placer un monument sur la concession, il est impératif de respecter le délai des 6 mois pour laisser les terres se « damer » et placer des plots à 1m de profondeur. Le tailleur de pierre est à même de respecter cette mesure visant à restaurer un juste maintien entre la terre et la pierre.

Reprise des sépultures : vigilance absolue !

Soyez attentifs aux panneaux affichant un défaut d'entretien ou l'expiration d'une concession. Sans réaction des ayants droit, au terme d'une année complète, la sépulture sera récupérée par la commune

dans le respect de la législation en la matière et du respect dû aux défunts. Les corps seront portés en ossuaire, et le monument, conservé ou démantelé, selon sa qualité et son état.

Le nombre de concessions échues serait pratiquement de 3700. Bien que le service des sépultures dispose de 6 fossoyeurs, une reprise optimale nécessitera des années.

Pour toute information sur l'état de la concession d'un de vos proches, vous pouvez vous adresser au Service Etat Civil/ Sépultures de votre commune.

Projets à venir

C'est donc une excellente année qui s'achève pour le service des Sépultures. Des réaménagements prévus de longue date ont vu le jour, nous venons de le voir.

Ce n'est pas fini, et heureusement ! Dès janvier 2025 et tout au long de l'année, nous nous consacrerons à :

- 1. Métamorphoser la parcelle aux étoiles du cimetière de Montegnée.*
- 2. Placer des caméras dans nos cimetières.*
- 3. Poser une nouvelle barrière au cimetière de Montegnée, entrée rue Pasteur.*
- 4. Créer ou rénover les 4 aires de dispersion.*
- 5. Rénover les bacs à déchets.*
- 6. Exhumer en nombre les tombes à l'abandon dans le but de redynamiser les espaces abandonnés.*

Jour après jour, nous progressons avec sérieux et efficacité dans la réalisation des travaux qui nous sont assignés.





SERVICE TRAVAUX

Cet été, le service des travaux a redoublé d'efforts pour mener à bien une série de projets d'envergure variée. Comme chaque année, nous profitons de cette période pour réaliser des travaux plus complexes ou impossibles à exécuter pendant l'année scolaire, principalement en raison des conditions météorologiques ou de l'occupation des bâtiments (par exemple, les écoles). Bien que la liste soit trop longue pour être exhaustive, voici un aperçu de quelques-unes des tâches accomplies par nos équipes communales :

- *École Tout Va Bien*
Après la réfection de la toiture au printemps dernier, nos menuisiers et électriciens ont installé un nouveau faux plafond dans la bibliothèque. En parallèle, une partie du revêtement de la cour de récréation a été rénové.



- *Espace Astérix* : Nous avons procédé à la rénovation d'une salle culturelle, un chantier qui a mobilisé un bon nombre de nos ouvriers spécialisés : maçons, menuisiers, électriciens, sanitaristes, etc.



- *Cimetière de Tilleur : Des extensions ont été entreprises et finalisées pour libérer davantage d'espace.*



- *Entretien des routes : Comme chaque année, nous avons veillé à l'entretien de notre réseau routier en renouvelant les revêtements de sol.*



- *École Coopération : Suite à la construction d'une nouvelle classe, nous avons évacué les anciens modules qui servaient de classes temporaires.*
- *CREAVES : Nos ouvriers ont aménagé un bureau en un temps record afin d'améliorer l'accueil des animaux.*
- *École des Botresses : Le réfectoire a été doté d'une toute nouvelle toiture isolée.*

En parallèle, de nombreux autres chantiers sont en préparation ou en cours de finalisation, parmi lesquels :

- *L'installation de films solaires dans nos écoles pour améliorer le confort des élèves et enseignants durant les périodes de forte chaleur.*
- *La finalisation du chantier complexe de la rue Frédéric Braconier, qui, au moment où vous lisez ces lignes, devrait être en phase de clôture. Nous remercions les riverains pour leur patience et leur compréhension.*
- *La création d'une nouvelle entrée pour la salle des fêtes de Montegnée, afin d'offrir un aspect plus moderne et accueillant à ce lieu emblématique de la vie culturelle de l'entité.*
- *La pose de nouveaux faux plafonds dans l'hôtel communal, visant à améliorer l'isolation, la consommation énergétique et le confort des citoyens et du personnel.*
- *La démolition de l'ancienne crèche, permettant de libérer de l'espace pour de nouveaux espaces verts et des places de stationnement, notamment pour le personnel et les parents.*
- *L'aménagement du parking Pasteur et du Terril du Gosson.*

Et bien d'autres chantiers encore à venir...



CPAS DE SAINT-NICOLAS

Les ateliers organisés par le Service d'Insertion sociale de Saint-Nicolas rencontrent un beau succès de participation. Les participants sont heureux de faire découvrir les recettes de leur pays ou de découvrir celles de la cuisine française. Ils sont fiers d'exposer leurs activités manuelles et sont enthousiastes de participer aux sorties : bibliothèque, exposition, cinéma...



Pour son excursion annuelle avec les enfants, le CPAS s'est aventuré à la découverte du parc animalier et des grottes de Han. Tout au long du parcours en train, ils ont pu rencontrer divers animaux en liberté. Dans les grottes, ils ont admiré les stalagmites, les stalactites et à mi-parcours, assister à un merveilleux spectacle jeux et lumières. La journée s'est terminée à la plaine de jeux avant le retour en car.



RÉSIDENCE SPRINGUEL-HELLIN

Durant l'été les résidents ont préparé de délicieux mocktails. Savant mélange entre jus, cocktail, smoothie et soda, le mocktail réinvente l'apéritif festif.

La préparation a eu lieu en atelier. Les saveurs uniques et la couleur magnifique de ce cocktail sans alcool ont séduit les résidents et le personnel.



Le 5 septembre la Grange Vadrouille est une nouvelle fois venue rendre visite aux résidents. Cette journée fut riche en émotions: le bonheur se lisait dans les yeux des résidents, des familles et du personnel.



Durant l'été, les résidents, le personnel de la résidence et du CPAS ont eu l'immense plaisir de recevoir à plusieurs reprises la visite du glacier. Moment très convivial et fort apprécié par tous!

Le CPAS de Saint-Nicolas, vous présente son Entreprise d'Economie Sociale,

2 services, 2 adresses :

Notre Salon lavoir, rue de l'Enseignement 9/3 à 4420 Saint-Nicolas 04/233.17.40

Notre Boutique de seconde main, rue Ferdinand Nicolay 651 à 4420 Saint-Nicolas 04/233.77.20



Poussez la porte de notre boutique et venez vivre la mode autrement...

Des nouveautés vous sont proposées chaque semaine.

Nous vous recevons le lundi et jeudi de 8h30 à 16h30 et le mardi, mercredi et vendredi de 9h à 16h30 sans interruption, rue Ferdinand Nicolay 664.

Les dépôts se font uniquement sur rendez-vous les lundis et jeudis, n'hésitez pas à contacter nos conseillères au 04/233.77.20.

Les articles qui entrent en boutique sont choisis méticuleusement. Nous vous proposons un large choix et de la qualité à petits prix.

Nous vous rappelons que le linge

- ***Doit être en parfait état ;***
- ***Doit être lavé et repassé (sans tâches, ni trous) ;***
- ***Doit toujours être à la mode.***

Vos vêtements ne vous plaisent plus, envie de faire du neuf dans votre garde-robe...

Mais vous ne savez que faire de votre précédente collection ...

« Pensez malin, pensez à notre boutique de seconde main »

Les vêtements que les uns ne portent plus, font parfois le bonheur des autres !

Rejoignez-nous sur et découvrez nos nouveautés



Le repassage pour vous est une corvée, pour nous c'est un métier !

Notre lavoir est là pour vous aider.

Lavé, repassé, plié...il ne reste plus qu'à le ranger.

Exemple : 6 chemises longues manches pour 8€

AU FIL DE LA LESSIVE

LAVOIR DU C.P.A.S.

Rue de l'Enseignement, 9/1
4420 SAINT-NICOLAS
Tél.: 04.233.17.30-40

TRAVAIL EFFECTUÉ	CAPACITÉ MACHINES	TARIF	
Lessive - séchage et pliage du linge	De 5 kgs à 7 kgs	6,00 €	
Idem	Moins de 5 kgs	4,50 €	
Repassage	Particuliers	9,00 €/h	
	Habitants de St-Nicolas	8,00 €/h	
	Collectivités	6,00 €/h	
	OMNIO BIM	4.50 €/h	
Nettoyage couette	Tout public	1 pers. : 10,00 €	
		2 pers. : 15,00 €	
Livraison à domicile	Tout public	2,60 €	
Couture	Tout public	7,50 €/H	



PLAN DE COHESION SOCIALE

Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas - Tel : 04/254.71.17

E-mail: pcs@saint-nicolas.be

Facebook: Plan Cohésion Sociale Saint-Nicolas

Cheffe de Service : Véronique KOWALCZYK

Le PCS poursuit deux objectifs, à savoir réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

Pour ce faire, **le PCS se décline en actions coordonnées** visant à améliorer la situation de la population par rapport à la cohésion sociale et aux **15 droits fondamentaux répartis en 7 axes** :

1. le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage, à l'insertion sociale
2. le droit au logement, à l'énergie, à l'eau, à un environnement sain et à un cadre de vie adapté
3. le droit à la santé
4. le droit à l'alimentation
5. le droit à l'épanouissement culturel, social et familial
6. le droit à la participation citoyenne et démocratique, aux technologies de l'information et de la communication
7. le droit à la mobilité.

L'atelier WEB

Afin de lutter contre la fracture numérique, le PCS organise tous les jeudis de 8h30 à 11h30, un atelier web (utilisation ordinateur, smartphone...) dans les locaux de la Maison de Quartier (Rue Florent Joannès 96)

Vous avez besoin d'aide concernant l'utilisation de votre GSM, votre ordinateur et/ou tablette ? Cet atelier est fait pour vous.

Inscription et renseignements 0479/97.00.63 (Antony Gagliano)
1h/rdv/personne - Service gratuit.



Budget participatif

3^{ème} édition du Budget Participatif.

Ce projet a pour objectif de développer la participation citoyenne tout en améliorant le cadre de vie communal.

Le Plan de Cohésion propose pour chaque édition plusieurs rencontres dans les différents quartiers de la Commune. Nous sommes également disponibles pour vous aider à rédiger votre projet.

Trois projets citoyens ont été retenus pour cette édition 2024.

Vous avez une idée ? Vous souhaitez participer à la prochaine édition ? Notre service peut vous informer et vous accompagner dans la démarche, contactez Jonathan OLIVIERI au 0470/60.51.89

Techniques et activités pour un mieux être

- **Atelier de Gymnastique douce, stretching et relaxation**

Par un renforcement musculaire progressif, des étirements et des techniques de relaxation variées, les séances visent à aider à éliminer stress, tensions musculaires et articulaires, et principalement à augmenter le bien-être.



L'atelier se veut également être un espace de découverte, de rencontres et de convivialité. Tous les trimestres, une journée Sortie femmes est organisée et proposée aux participantes.

Tarif : 5,00 €/an (assurance annuelle)

Renseignements : Danielle FORTEMPS (0470/60.07.12)

Lundi de 10h à 11h30 – Salle de gymnastique Ecole Van Belle à Tilleur

Mardi de 10h à 11h30 & Jeudi de 13h30 à 15h Hall Omnisports de Montegnée.

Diverses activités en lien avec ces ateliers sont également organisées : Petit-déjeuner au féminin, goûter intelligent, sorties culturelles.

- **Atelier « Gym Zen » :**

Cette gym « ultra-douce » est basée sur l'exécution de mouvements accomplis en plénitude avec une prise de conscience du corps tout entier pour un réel bénéfice sur le bien-être. Elle peut être suivie sans restriction, quels que soient l'âge et les capacités physiques.

Nous vous donnons rendez-vous tous les lundis de 14h à 15h30

à la salle de judo (rue des Ecoles n°15 – 4420 Saint-Nicolas)

Prix : 1€ par séance et 5€ de cotisation pour l'assurance annuelle

Renseignements au 04/254.71.17 ou au 0470/13.13.14 (Jeanine LIBERT)

- **Atelier « Les clés du bien-être »** découverte de diverses activités de gestion du stress : auto-massage, méditation, création artistique, pleine conscience, danse, relaxation

Chaque Jeudi 14h-15h30 ou 18h-19h30 / Maison de Quartier Rue Florent Joannès 96

Renseignements et inscriptions : 0470/57.68.53 (Nathanaëlle Marlet)

Cours d'accommodage des restes

Apprendre à cuisiner les restes, ce qu'il y a dans le frigo, des recettes « zéro déchet » et petit budget. Ce cours va vous permettre d'adapter d'autres comportements alimentaires et lutter contre le gaspillage.

Chaque Lundi de 10h à 13h30

Mardi 1x/mois de 10h à 13h30

Mercredi 1x/mois de 10h à 13h30

Contact et inscriptions : Joëlle BEAUJEAN 0471/85.40.83

« Meublez-vous »

Vous avez des difficultés financières pour vous meubler ou acquérir des biens utiles pour votre logement ?

En collaboration avec les Habitations sociales de Saint-Nicolas nous récupérons des meubles en bon état, des ustensiles de cuisine, de l'électroménager, des objets de décoration...

Concernant les dons, un état des lieux du mobilier est réalisé par notre équipe à votre domicile. Seul celui en bon état pourra être accepté et distribué.

Vous souhaitez donner des meubles : 0468/42.22.37

Vous avez besoin de meubles : 0477/66.15.25

Infos : Jonathan OLIVIERI & Samuel HAZÉE – 0477/66.15.25

Une initiative du Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas

MEUBLEZ-VOUS DONNERIE SOCIALE

**UNIQUEMENT
SUR
RENDEZ-VOUS!**

**BESOIN DE MEUBLES?
ENVIE DE FAIRE UN DON?**

INFOS
PLAN DE COHÉSION SOCIALE DE SAINT-NICOLAS
RUE DE L'HÔTEL COMMUNAL 57 - 4430 SAINT-NICOLAS
0477/66.15.25

Avec le soutien de la Commune de Saint-Nicolas et le soutien financier de la Région

Salon de coiffure social

Rue Florent Joannès n°96 - 4420 Saint-Nicolas

Il a pour but de permettre aux bénéficiaires de s'octroyer un moment bien-être en améliorant l'estime de soi, la confiance en soi et en favorisant l'intégration socioprofessionnelle en soignant son image.

L'encadrement est effectué par une coiffeuse professionnelle et des travailleurs sociaux qui pourront également vous proposer par la suite un espace relooking et conseils en image.

Les conditions d'accès sont : toute personne vivant sur le territoire de Saint-Nicolas et bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale (RIS) et/ou d'une aide sociale financière octroyée par le CPAS.

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo. Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.



Mardi et Jeudi : coiffure sociale de 8h30 à 17h.

Mercredi de 8h30 à 12h30

1 Vendredi/2 de 8h30 à 12h30

Services	Coiffure	Prix
Services dames	Brushing	8,00 €
	Coupe + brushing	15,00 €
	Coupe + mise en plis	8,00 €
	Coloration complète + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration racine + coloration + brushing	18,00 €
	Mèches + coupe + brushing	20,00 €
	Coloration + mèches + coupe + brushing	30,00 €
	Décoloration + coloration + coupe + brushing	30,00 €
	Coulage	10,00 €
	Chignon	10,00 à 15,00 €
Services hommes	Coupe homme	9,00 €
	Coupe tondeuse	7,00 €
Services enfants jusqu'à 16 ans	Coupe garçon	7,00 €
	Coupe fille	10,00 €

Pour toute information supplémentaire : 0471.85.56.85

Pédicure sociale

Les pieds sont les piliers du corps humain, mais trop souvent ils sont négligés.

Pourtant, tout notre corps repose sur nos pieds durant toute la journée! Saviez-vous que notre capacité à rester actif et mobile est directement liée à la santé de ceux-ci ?

Vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment faire pour prendre soin de vos pieds ?

La pédicure sociale est là !

L'encadrement est effectué par une pédicure professionnelle.

Les conditions d'accès sont :

- Vous bénéficiez du CPAS?
- Vous fréquentez nos colis alimentaires?
- Vos revenus ne vous permettent pas de prendre soin de vos pieds douloureux et/ou abîmés?
- Vous résidez à Saint-Nicolas?

Il est important pour toutes personnes voulant bénéficier des services de prendre rendez-vous au préalable avec Stefania Alaimo.

Veuillez-vous munir d'une preuve de revenus et d'une composition de ménage.

Inscriptions et renseignements au 04/254.71.17 ou 0471/85.56.85



PARTAGE DE COMPÉTENCES

Vous avez envie de partager votre compétence ou de venir découvrir celles des autres ? Arts, bricolage, nature, spécialités culinaires, ... Quelles qu'elles soient, elles sont les bienvenues ! Ce projet vous permet de présenter un atelier sur l'une de vos passions ou d'assister à un atelier animé par une personne passionnée.

Partage, découverte, valorisation, rencontre et bonne humeur sont les maîtres mots de ce projet !

Un jeudi par mois de 9h à 12h à la Maison de quartier rue Florent Joannès, 96.

Une participation financière de 5,00 € est demandée pour chaque atelier.

Renseignements et inscriptions : Stefania ALAIMO ou Lidia FRINGUELINNI au 0471/85.56.85

RENFORCEMENT DE L'ESPACE EMPLOI.

Le Service communal de l'emploi aide toutes personnes domiciliées sur Saint-Nicolas dans sa recherche d'emploi et/ou de formation en proposant un coaching individualisé, de l'aide pour réaliser un CV et/ou une lettre de motivation. Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'Espace Emploi en y étant présent les Lundi et Jeudi après-midi (14h-17h) à destination du public 18-25ans NEETS (jeune pas à l'emploi, pas en formation, plus à l'école).

RDV & CONTACT : Jonathan OLIVIERI - 0470/60.51.89 - jonathan.olivieri@saint-nicolas.be

COLIS ALIMENTAIRE

Le Plan de Cohésion Sociale renforce l'ASBL Saint-Joseph dans sa distribution de colis alimentaire en étant présent tous les 15 jours pour les distributions du Mercredi et du Vendredi mais également chaque Mercredi pour collecter les dons du magasin Colruyt. Un accompagnement social peut également être proposé pour toutes personnes qui en font la demande.

CONTACT : Stefania ALAIMO & Jonathan OLIVIERI - 0471/85.56.85

Besoin d'écoute, d'être accompagné dans vos démarches...

Le Plan de Cohésion Sociale organise plusieurs services

• GUICHET SOCIAL

Besoin d'aide ? D'informations ? D'une orientation ?

Lorsque les petits ou les grands soucis s'accumulent, il est parfois difficile de s'y retrouver.

Le Guichet Social a pour vocation de prendre en charge gratuitement et dans le respect du secret professionnel toute demande d'aides sociales, soit en y répondant directement, soit en réorientant les personnes vers les services compétents.

Il s'agit d'un espace destiné à tous les citoyens et qui a pour but de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches les plus variées.

Le Guichet Social offre plusieurs services tels que :

- Information et orientation générale sur les services existants.
- Demande de renseignements sociaux divers.
- Ecoute et accompagnement social personnalisé et/ou orientation.
- Aide à la rédaction de courriers.
- Aide au remplissage de documents divers.
- Travail en réseau avec les services.

Contact et rendez-vous : Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas

Stefania Alaimo - Rue de l'Hôtel Communal 57 - 4420 Saint-Nicolas - 0471/85.56.85

• Service Papillon

Espace d'écoute et de soutien psychologique gratuit pour les adultes à partir de 18 ans.

Papillon est un service de l'AIGS soutenu financièrement par le Plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas (Service Public de Wallonie).

Service gratuit dans un climat bienveillant et respectueux.

Le lundi après-midi et toute la journée du mardi dans les locaux du Plan de Cohésion sociale.

Renseignements et prise de rendez-vous : Rodi YAGHI au 0493/40.33.11



Activités à la MAISON DE QUARTIER DE ST-NICOLAS



La Maison de quartier est un lieu qui permet à la population de participer à des ateliers dans un climat convivial et ouvert à tous.

Les locaux sont situés dans le quartier du Pansy.

Rue Florent Joannès 96, 4420 St-Nicolas

0479/97.00.63 – gaglianoantony@gmail.com

Coordination : Antony GAGLIANO

Atelier écriture poétique. Venez-vous amuser en jouant avec les mots, les sons et les jeux poétiques liés à la langue française. Découverte garantie ! Chaque Lundi de 13h à 16h. Nous proposons également des modules intergénérationnels en collaboration avec la Maison des Jeunes « L'ATELIER ».

Boîte à livres. Une bibliothèque est à votre disposition si vous souhaitez donner une autre vie à vos ouvrages. Venez déposer votre bouquin et repartez avec un autre !

Atelier Théâtre (Improvisation – Techniques d'expression – Éveil corporel – Éloquence) : un lundi sur 2 de 13h à 16h – GRATUIT.

Atelier Tricot Solidaire. Vous désirez tricoter, dans un cadre convivial, pour une bonne cause ? Alors, cet atelier est fait pour vous. Tous les jeudis de 8h30 à 11h30. 2€/ participation.

Le soutien scolaire solidaire : aide aux devoirs tous les lundis et jeudis de 16h à 18h – GRATUIT (Enfants entre 6 à 13 ans).

Permanence Ecrivain public : Besoin d'aide pour rédiger ou comprendre un courrier, un document administratif ou privé ? Tous les mercredis une écrivaine publique vous reçoit sur rendez-vous à la Maison de quartier. Service gratuit et confidentiel. Rendez-vous : 0479/97.00.63

Activités au sein du local de Tilleur (rue de l'Industrie, 18)

Atelier couture : tous les mercredis de 9h à 16h.

Atelier peinture : tous les mardis matin.

Renseignements : 0471/85.56.85 – Stefania Alaimo

Portraits de femmes 2024

Le Dimanche 30 Juin 2024 avait lieu le vernissage de l'exposition « Portraits de femmes...se dévoilent ».

L'aboutissement d'un travail de plusieurs mois pour des femmes qui ont osé repousser leurs craintes et dépasser leurs peurs, le tout accompagné de témoignages tantôt bouleversants, tantôt remplis de fraîcheur et de joie de vivre.

Il en ressort une exposition photo touchante et mettant à l'honneur toutes les féminités.

Merci mesdames !





NOUVEAU

Cours théorique pour le permis de conduire

- En collaboration avec @Auto-école Safety Driving nous organisons des cours pour l'obtention du permis de conduire théorique.

Nous proposons 12h de cours pour 40 € (manuel inclus)

- INFOS au 0471/85.56.85



des petits travaux d'intérêt public au service de la collectivité.

Pour cette édition 2024 qui s'est déroulée du 8 au 19 Juillet nous avons pu fournir du travail à 37 étudiants. Travaux de peinture, de jardinage, embellissement des quartiers, aide à la collectivité...Ils ont redoublé d'effort et nous tenons à les remercier pour cette belle expérience.

Nous remercions également nos différents partenaires pour l'aide et l'encadrement apporté : le CPAS, la Régie des Quartiers, le CIAJ, la Maison des Jeunes « L'Atelier », La Coopérative, La P'tite boutique,

Été Solidaire 2024

Grâce à l'opération Été Solidaire nous pouvons engager chaque été plusieurs dizaines d'étudiants pour réaliser

Chaussée De Gaulle, 15 - 4420 Saint-Nicolas
Tél. : 04.263.10.86 / info@difebe.be



SERVICE JEUNESSE

Rue de l'Hôtel Communal, 57 à 4420 Saint-Nicolas

Tel. : 04/254.71.17 / GSM : 0470/60.17.49

Email : jeunesse@saint-nicolas.be

Page Facebook : Service Jeunesse de Saint-Nicolas

Cheffe de service : Véronique KOWALCZYK

Educatrice Spécialisée : Sofia BUTTIGNOL

Educatrice Spécialisée : Lidia FRINGUELLINI

Service d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.

Nous proposons :

Espace d'écoute

Pour les jeunes et les parents. Au sujet de toutes questions et/ou préoccupations vécues par les jeunes et/ou les parents. Accompagnement social et orientation.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre un rendez-vous (0470/60.17.49).

Stages

Durant les vacances scolaires, différents stages sont proposés aux enfants en collaboration avec divers partenaires : cirque, cuisine, découverte scientifique, bien-être... - 60€, 50€ pour les familles nombreuses et 30,00 € pour les petits revenus.

Une garderie gratuite est toujours mise en place afin de permettre aux parents une plus grande flexibilité dans leur horaire.

Prochains stages en février, avril, mai: consultez régulièrement notre page Facebook.

Renforcement pédagogique

Si votre enfant éprouve des difficultés dans une ou plusieurs matières ou s'il veut simplement réviser ses cours avant la rentrée scolaire, des cours de renforcement pédagogique sont proposés à l'Athénée Royal Paul-Brusson.

Cette remise à niveau est destinée aux jeunes de la première à la sixième secondaire durant les vacances de détente et deux semaines en août.

Formation théorique à la conduite automobile

En collaboration avec une auto-école, nous organisons une à trois fois par an des cours pour passer le permis de conduire théorique. Donc si tu as entre 17 et 26 ans et que tu habites sur la commune, viens franchir la première étape pour l'obtention de son permis. Cette formation est proposée à moindre coût. Prochaine session avril ou mai 2025: n'hésitez pas à suivre notre page Facebook !

Collecte de jouets

Organisée une fois par an avant la Saint-Nicolas, la collecte de jouets est l'occasion parfaite de déposer vos jeux, jouets, livres ou peluches pour enfants en bon état et dont vous ne vous servez plus. Vos dons sont distribués à différentes associations de la commune afin de permettre aux enfants d'être gâtés pour la Saint-Nicolas.

Evènements festifs

Le Service Jeunesse, c'est aussi les traditionnels évènements tels qu'Halloween et la Saint-Nicolas en collaboration avec le Comité de quartier du Pansy et le Service du Commerce.

L'occasion de réunir les travailleurs et le public dans un cadre festif.

Conseil Communal de la jeunesse de Saint-Nicolas

Tu as entre 14 et 16 ans, tu veux t'investir dans la commune ? Tu es domicilié(e) à Saint-Nicolas ou tu es domicilié(e) hors commune mais tu fréquente un établissement scolaire ou un milieu associatif Saint-Clausien ? Tu as des idées et des envies pour la Commune et tu souhaites les réaliser ? Alors rejoint le Conseil Communal de la jeunesse de Saint-Nicolas!

En collaboration avec L'Atelier et le CIAJ, renseignement au service jeunesse : 0470/60.17.49

SORALIA

SOLARIA SECTION DE MONTEGNÉE

Suite aux travaux devant être effectués de janvier à juillet 2025 dans notre cafétéria de la salle Culturelle de Montegnée, nous sommes contraints de modifier provisoirement notre programme ainsi que l'endroit de nos réunions.

Celles-ci se dérouleront dans la salle des Fêtes du Fond des Rues, rue Frédérique Braconier, 1 à 4420 Saint-Nicolas

Nos animations sont ouvertes à tous. PAF : 4,00 €

Chaque rencontre conviviale est agrémentée d'un goûter offert : pâtisserie et café, l'occasion de passer un agréable après-midi en bonne compagnie où nous espérons vous accueillir.

Lors de nos conférences, un colis santé (fruits et légumes) sera remis aux participants.

Voici la programmation prévue pour ce trimestre :

Salle de Montegnée

- 09/12/2024 : Envol au son de l'accordéon.

Salle du Fond des Rues

- 27/01/2025 : Quine.
- 24/02/2025 : Entre terrils et ciel rouge par Laurent Léonard.
- 24/03/2025 : Trions malin, animation par Intradel.
- 28/04/2025 : Quine.
- 10/05/2025 : Repas offert à nos fidèles affilié(e)s samedi à partir de 12h30.
- 23/06/2025 : Quine.

Le comité :

- Chantal Dalebrouck , présidente 0497/44/12/50
- Françoise Henrotte , trésorière 0474/42/30/02
- Raymonde Bustin , secrétaire 0496/50/19/33
- Paula Bertels, vice présidente et vice secrétaire
- Denise Grégoire, vice trésorière
- Emma Marsoulle, Dany Joliet, Jeanine Jadot, membres du comité





LES JOYEUSES QUILTEUSES

Notre atelier étant en chantier de rénovation, la rencontre des joyeuses quilteuses est momentanément suspendue.

Ce ne sera que plus confortable à la reprise de nos habitudes.

Un local de dépannage est mis à notre disposition. Un grand merci!

Si vous désirez nous rejoindre, veuillez téléphoner afin de connaître le lieu et l'horaire au:

04/23403303 GSM 0479/84 96 14

Nous remercions vivement nos copines de patchwork **Michèle et Marthe** de nous avoir invitées. Très belle initiative de leur part. Nous n'oublierons pas ces bons moments où nous avons échangé sur nos projets de travaux.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.



LAMÉA

Rue Pansy 294, 4420 Saint-Nicolas -
accès parking via Sentier du Homvent,
38

Tél : 0494/62.82.88

lameaasbl2@gmail.com - www.lamea.be - facebook : Lamea

NOS ACTIVITÉS :

Enfants

- **École de devoirs** : lundi, mardi, jeudi et vendredi à partir de 15h30 sur inscription. Prise en charge par des animateurs et des bénévoles.
Nous recherchons activement des bénévoles tout au long de l'année.
- **Ateliers du mercredi** : activités pour enfants (bricolage, ciné-club, jeux ludiques, balades de 13h30 à 16h00).
- **Ciné-club junior** : projection d'un film sur grand écran un mercredi par mois dès 13h30.
- **Stages à thèmes** : durant les vacances scolaires pour des enfants de 6 à 12 ans. De 9h00 à 16h00 (garderie de 8h30 à 16h30) – 60,00 €.

Prochain stage : congé de détente du 24/02 au 28/02

congé de printemps du 28/04 au 02/05 (pas stage le 1/05)

Adultes

- **Banque Alimentaire** : notre asbl est affiliée à la Banque Alimentaire de la Province de Liège. Distribution de colis 2 fois par mois sur base d'un dossier d'inscription.
- **Tempor'Elles (atelier pour les femmes)** : une matinée par mois de 9h30 à 12h venez passer un moment pour discuter, partager et échanger entre femmes.
- **Soirée Scrabble** : un mercredi par mois dès 18h. Joignez-vous à nous pour une soirée conviviale et ludique. Petite restauration sur place.

Pour plus d'informations sur nos activités, merci de consulter notre site Internet ou notre page Facebook.

Location d'une salle pour vos événements le week-end:

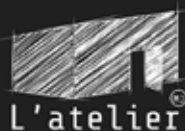
- **Salle « Les Lauriers »** pour 40 personnes : 250 €

Contactez-nous pour des locations en semaine (du lundi au jeudi).

NOS PARTENAIRES :

- **GYM douce et stretching** : le mardi et jeudi de 10h45 à 11h30. Salle "Les Lauriers". Responsable M. Toussaint : 04/231.24.36 – 0478/94.87.43.
- **Cours de remise en forme individuel ou collectif** : en journée/soirée. Responsable M. Guarneri 0474/01.87.94





La Maison de Jeunes

DANS TA COMMUNE



Des accueils

Moments d'écoute, d'échange, de rencontres, d'activités ponctuelles (sportives, créatives, réflexives, culinaires,...) pour les jeunes de 12 à 26 ans.

Les mercredis de 14h à 21h
Les jeudis de 17h à 21h
Les vendredis de 16h à 21h



Des rencontres, débats, conférences, concerts,... pour toutes et tous

La Maison de jeunes est un lieu d'éducation permanente participatif qui mise sur le pouvoir émancipateur des savoir et la critique sociale.

Pour toutes et tous de 10 à 110 ans

Des ateliers

Hebdomadairement, des ateliers sont proposés : danse hip-hop, self défense, musique (batterie, guitare, piano, percussions, etc), chant, écriture-rap-slam, improvisation théâtrale et soutien scolaire pour les élèves du secondaire.

Pour les jeunes de 10 à 26 ans en fonction de l'atelier



Une équipe de professionnels est là pour vous soutenir dans vos idées et vos projets les plus fous !
N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Des projets

Projets collectifs, innovants et diversifiés autour d'expressions artistiques, politiques, sportives ou citoyennes en fonction des besoins et souhaits des jeunes (projet vélo, voyage, opéra, etc).

Pour les jeunes de 12 à 26 ans
Plus d'informations sur demande.

Intéressé-e par nos accueils, nos ateliers ou nos projets, scanne le QR Code ou consulte nos réseaux sociaux. Tu y retrouveras l'horaire et plein d'informations.
N'hésitez pas aussi à venir nous rencontrer

Rue Florent Joannès 96
4420 Saint - Nicolas
0491/59.28.40

Prix : cotisation annuelle de 5€
Les ateliers coûtent 50 euros pour l'année (excepté atelier soutiens scolaire à 75€/an)
Gratuit à partir du troisième atelier.
Remarque : Les inscriptions seront ouvertes pendant le mois de janvier, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 0491/59.28.40

Des activités ponctuelles

Durant les congés scolaires, nous proposons des stages, sorties, séjours, activités culturelles et sportives.

Pour les jeunes de 10 à 26 ans
Plus d'informations sur demande.



SOLIDARITE ACTION
REFLEXION LIBRE EXPRESSION
L'ART COMME EXUTOIRE
(AUTO) PARTAGE
EMANCIPATION CHANGEMENT
CITOYENNETE
EPANOUISSEMENT
CRITIQUE SOCIALE HUMOUR



Plus d'info : 0491/59.28.40
www.mjatelier.be

Page Facebook : L'Atelier Maison de Jeunes de Saint-Nicolas
Insta : mj_saint_nicolas





Les vacances d'été sont également l'occasion de continuer les projets entamés tout au long de l'année, notamment le "Projet Voyage". Comme l'an dernier, un groupe d'une quinzaine de jeunes de 13 à 25 ans a passé une semaine en France pour rencontrer des jeunes de leur âge. Ce voyage vise à travailler le vivre-ensemble et à interroger les rapports de domination et les discriminations encore trop présents dans notre société. Pour cette édition, nous avons choisi d'aborder ces questions à travers le prisme des Jeux Olympiques de Paris 2024. Bien que les valeurs du sport et des Jeux Olympiques soient le fair-play et la tolérance, ces grands événements internationaux sont souvent accompagnés d'injustices sociales. Durant leur séjour en France, les jeunes ont créé un spectacle dénonçant ces injustices, en mêlant rap, danse, slam et théâtre. Le résultat est un spectacle impressionnant que nous vous invitons à découvrir sur notre chaîne YouTube "Maison de Jeunes L'Atelier Saint-Nicolas". Préparez vous à être émus !

DES JEUNES SUR SCÈNE !

Nos jeunes étaient en scène pour danser, slammer et rapper en plein cœur de la Cité Ardenne en août 2024 lors du SHOW de la Liège Pride, devant des milliers de personnes ! Une collaboration riche en émotions, en magnifiques rencontres, en croisements et fusion de secteurs ! Encore un temps fort qui a permis une belle visibilité des Maisons de Jeunes, des jeunes artistes qui s'y impliquent et s'y engagent notamment à travers des projets de ce type et des ateliers artistiques ! Que de belles personnes ENSEMBLE, avec une énergie débordante et un petit grain de folie, pour défendre des VALEURS et une SOCIÉTÉ où il fait bon VIVRE ENSEMBLE dans la DIVERSITÉ, le RESPECT et la TOLÉRANCE Quelle dinguerie ! Quelle fierté ! (source : <https://fmjbf.org/la-fmj>)

UN ÉTÉ SOLIDAIRE ET ENGAGÉ À LA MAISON DE JEUNES L'ATELIER DE SAINT-NICOLAS

Malgré l'arrêt des accueils et ateliers pendant les vacances, la Maison de Jeunes reste dynamique et comme chaque année, en partenariat avec le plan de Cohésion Sociale de Saint-Nicolas, nous avons accueilli pendant deux semaines une dizaine de jeunes âgés de 15 à 18 ans dans le cadre du programme "Été Solidaire". Ce programme leur offre l'opportunité de découvrir le monde du travail et d'obtenir un premier contrat "job étudiant". Au programme : menuiserie, peinture, maraîchage, animations pour enfants, et promotion des activités de la Maison de Jeunes dans le quartier, entre autres. Ces diverses expériences peuvent faire naître des vocations chez les jeunes et enrichir leur CV !



OPÉRA EN FUSION OP. 2024...

15 jeunes de la MJ ont montré leurs talents sur la prestigieuse scène de l'Opéra Royal de Wallonie en mars 2024 ! À la source du projet, les jeunes, leur enthousiasme, leur énergie, leurs talents, les regards qu'ils portent sur le monde. Et puis l'opéra, univers artistique aux richesses inépuisables, patrimoine émotionnel, art vivant, vibrant, riche, varié et ouvert. Une création collective mise en scène par Luc Jaminet. Une claque administrée par 80 jeunes sur scène, du rap, du slam, de la danse, et du chant lyrique bien sûr ! (source : <https://fmjbf.org/la-fmj>)



En dehors de tous ces beaux projets, la Maison des Jeunes organise également des sorties culturelles, sportives et de loisirs pendant l'été à un prix très démocratique. Nous sommes notamment allés ensemble à Walibi, à la piscine, à la mer, faire du kayak, etc. Autant de sorties qui permettent aux nouveaux de découvrir la dynamique de la MJ et aux anciens de se retrouver en attendant le retour des accueils et des ateliers en septembre.

Plus d'info : 0491/59.28.40
www.mjatelier.be



Page Facebook : L'Atelier Maison de Jeunes de Saint-Nicolas
Insta : [mj_saint_nicolas](https://www.instagram.com/mj_saint_nicolas)





L'ACADÉMIE DE MAGIE L'ILLUSION

L'Académie de Magie l'Illusion a accueilli cette année une quinzaine de nouveaux membres. De multiples événements ont déjà eu lieu, ou auront lieu prochainement : une rencontre avec le mentaliste Fabien Olicard, un grand spectacle d'illusions, ou un encore un repas « Boulets-frites » agrémenté de prestations de close-up. Plus d'informations sur www.illusion-magie.be



Centre d'Information
et d'Aide aux Jeunes

CIAJ

Le CIAJ (Centre d'Information et d'Aide aux Jeunes) est un service d'Actions en Milieu Ouvert qui s'adresse à des enfants et des jeunes âgés de 0 à 22 ans et à leurs proches.

Le CIAJ se propose d'être accessible aux enfants, jeunes et familles en demande d'aide ou d'informations (par rapport à l'école, la famille, les loisirs, la santé, le logement, ...) et de leur offrir une écoute et un accompagnement gratuits et en toute confidentialité.

Notre territoire d'actions s'étend sur la commune de Saint-Nicolas, sur tout le bas de Seraing et de Jemeppe .

Depuis fin 2023, la nouvelle antenne du CIAJ a vu le jour dans le quartier de la Coopération à Saint-Nicolas! Bien que nous étions actifs sur la commune depuis de nombreuses années, le fait d'ouvrir un local directement à Saint-Nicolas permet une meilleure accessibilité aux habitants, une meilleure visibilité de notre service dans le but d'offrir à notre public des réponses encore plus adaptées à leurs besoins.

C'est en mai 2024 que nous avons officiellement inauguré nos locaux lors de la fête des voisins organisée par la Régie des Quartiers, le CCLP, les Habitations Sociales, le Comité du Pansy et la Commune de Saint-Nicolas.

Pour cette inauguration, nous avons eu la chance de compter sur la présence de l'ancien Ministre Frédéric Daerden, de Monsieur le Délégué Général aux Droits de l'Enfant Solaÿman Laqdim, de Madame la Bourgmestre de Saint-Nicolas Valérie Maes et du Président de la Régie des Quartiers Monsieur Patrice Ceccato.

La nouvelle antenne de Saint-Nicolas se situe rue du Centenaire 6. Une permanence est organisée chaque mercredi de 9h à 13h.

N'hésitez pas à aller voir toute notre actualité (projets mis en place par les jeunes, les activités organisées pendant les congés scolaires, les actions proposées, ...) sur nos pages FaceBook (Ciaj Amo) et Instagram (ciaj_amo) !





COURS HEBDOMADAIRES

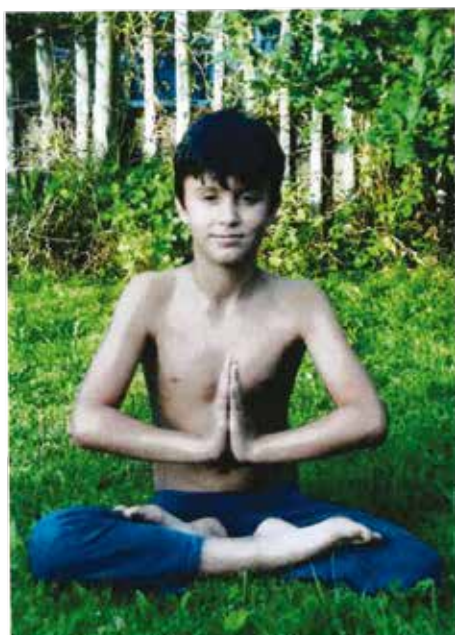
Bien-être et 😊GA enfants / adultes

Tous les mardis à Saint-Nicolas (Sauf congés scolaires)

De **16h30 à 17h30** pour enfants (6 - 12 ans)

De **18h00 à 19h00** pour adultes et ados

Yoga du rire : 1x par mois (les 1ers mardis du mois de **19h30 à 20h30**)



Viens nous rejoindre !

2^{ème} session dès le 04 février 2024
(55 € pour 13 séances)

Assurance ABEPY 5,00 € / année par personne.

Yoga du rire

En famille, entre amis et/ou seul
tous les 1ers mardis du mois de **19h30 à 20h30**
(5€ par personne/séance)

1^{ere} séance d'essai sans engagement.

Prévoir un tapis de yoga, une tenue décontractée,
et un plaid pour la relaxation.

Où :

Salle de gym de l'école Emile Jeanne :
Rue Emile Jeanne, 61
4420 Saint-Nicolas

Encadrement :

Danièle Rapetti, institutrice et professeur de yoga diplômée

Renseignements :

danielertpt@gmail.com
Gsm : 0498.78.22.00





Agence Locale
pour l'Emploi

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

A la recherche d'une aide-ménagère ?

Les titres-services sont là pour vous aider dans votre quotidien.

Vous pouvez utiliser vos titres-services pour les activités suivantes :

- Nettoyage
- Lessive
- Repassage au domicile de l'utilisateur
- Petits travaux de couture
- Préparation des repas
- Courses ménagères

Informations utiles

3h de prestations consécutives sont obligatoires, au minimum tous les 15 jours.

Le prix est, depuis le 1er janvier 2024, de 10€ le titre service avant déduction fiscale de 10%. !! Si vous avez encore des anciens chèques, ils restent valables sans devoir donner de supplément !!

Les travailleurs sont engagés sous contrat de travail et sont assurés contre les accidents du travail ainsi que sur le chemin du travail.

Les utilisateurs bénéficient d'une assurance couvrant les dégâts matériels éventuels de l'aide-ménagère.

Modalités d'inscription

Inscription à l'agence située rue du Centre 303 à 4420 Saint-Nicolas ou à votre domicile sur rendez-vous avec une de nos coachs.

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 11h30 (excepté le jeudi).

Nos bureaux sont, bien sûr, joignables par téléphone au 04/224.19.24 toute la semaine de 8h à 16h30 sauf le vendredi de 8h à 11h30 ou via notre adresse mail : info@alesn.be





LA MAISON DE LA LAÏCITÉ DE SAINT-NICOLAS

En cette nouvelle année 2025, le comité de la Maison de la Laïcité vous adresse ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Que cette année soit marquée par des échanges enrichissants, des moments de partage et un engagement toujours plus fort envers les valeurs laïques.

Puissions-nous continuer à œuvrer ensemble pour un monde plus inclusif, où le respect des croyances et des convictions de chacun demeure au cœur de nos priorités.

Merci pour votre soutien et votre participation active à nos projets. Que 2025 soit pleine de promesses et d'initiatives portées par notre belle communauté.



Qu'est-ce qu'une Maison de la Laïcité ?

Une Maison de la Laïcité est un espace dédié à la promotion et à la défense des principes laïques. La laïcité garantit la séparation de l'Église et de l'État, ainsi que la liberté de conscience et la neutralité de l'État en matière religieuse.

Chaque Maison de la Laïcité a également des caractéristiques qui lui sont propres. Par exemple, ici, à Saint-Nicolas, nous organisons souvent des conférences, des débats, des repas et d'autres événements pour susciter la réflexion et l'échange autour des enjeux de la laïcité.

En résumé, la Maison de la Laïcité joue un rôle clé dans la promotion des valeurs laïques et dans le soutien des citoyens en matière de droits et de libertés.

Programme de nos prochaines activités.

Toutes nos activités ont lieu dans la salle du « Pavillon des Libertés ». Nous multiplions la diversité de nos activités afin de toucher un maximum de personnes. Si vous souhaitez nous soumettre des idées d'activités, n'hésitez pas à nous contacter.

- Vendredi 17 Janvier : Choucroute annuelle et découverte des vins alsaciens
- Février (date à définir) : Conférence de Philippe BOXHO
- Samedi 15 mars : Dégustations de vins et repas 3 services
- Mercredi 16 avril : Conférence « Les Marionnettes Liégeoise, découverte avec le centre de Marionnettes de Saint-Nicolas »
- Mercredi 21 mai : Conférence sur la culture populaire avec Christophe Corthouts

Attention : Les dates ou le contenu des animations pouvant changer, n'hésitez pas à nous contacter et à nous suivre sur Facebook pour rester informé.

Le bureau de la Maison de la Laïcité se situe dans le magnifique bâtiment du « Pavillon des Libertés », rue de la Libération 20 à 4420 Saint-Nicolas. Plus précisément, à côté de l'école de la Coopération et du marché hebdomadaire du mercredi.

Président : Éric RENSONNET / Coordinatrice : Caroline PARMENTIER
Horaire de permanence : Mercredi de 8h à 16h30 ; Jeudi de 8h à 16h30 ;
Vendredi de 13h à 16h
Téléphone : 0471/93.37.82 - E-mail : mdl.stnicolas@gmail.com

ATTENTION : La location de la salle du Pavillon des Libertés est uniquement gérée par le service de la culture au 0479/90.20.03



**Retrouvez-nous
sur Facebook**



COMITÉ HUMANISTE D'ACTION LAÏQUE

La Laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une !

Madame, Monsieur, Cher(e)s ami(e)s de la Laïcité,

Nous voici déjà bien proche de la fin de cette année, avec son lot de catastrophes climatiques, de guerres à l'est, au proche orient, de faits divers sanglants, de l'émergence et de la progression inquiétante des extrémismes de tous genres, et ce dans le monde entier. Espérons que la prochaine sera plus apaisée, moins destructrice. Néanmoins, nous laïques et démocrates de tous bords devons impérativement réaffirmer incessamment nos valeurs.

C'est notre mission, mais aussi notre devoir. Nous ne sommes pas les seuls, les pédagogues au sein de nos écoles et à tous les niveaux, ont en la matière un rôle crucial à jouer.

Ce n'est pas encore le temps de faire le bilan, d'ailleurs au moment où j'écris ce texte, il est bien trop tôt. Néanmoins notre ASBL est de plus en plus sollicitée dans le cadre de l'organisation de nos diverses cérémonies.

Par ailleurs, nous avons organisé le 18 octobre, une excursion à Bastogne, et ce dans le contexte de la commémoration du quatre-vingtième anniversaire de la bataille des Ardennes. En collaboration avec les forces de la Maison de la Laïcité, nous avons pensé qu'il était important de souligner cette commémoration, en mémoire de tous ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, quelle que soit leur nationalité, pour rétablir et défendre la liberté.

Je terminerai en vous présentant au nom de l'ensemble des membres du CHAL de Saint-Nicolas, nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle, qu'elle vous comble de satisfaction et de bonheur.

Nous restons à la disposition des personnes qui souhaiteraient ponctuer leurs événements familiaux d'une cérémonie laïque.

Petit rappel :

Notre Comité humaniste d'Action Laïque est à votre disposition pour organiser une cérémonie laïque qui correspond à un événement important de votre vie, et auquel vous souhaitez donner un certain décorum.

Parrainage Mariage - Union Noces d'or – Vie commune Funérailles

Pour tout renseignement et pour mieux vous orienter dans vos choix :

**Monsieur Serge MUZIN, Président - Tél : 04/2630142, en cas d'absence une adresse
mail : chalstnicolas4420@gmail.com.**

*Pour ce qui concerne l'organisation de funérailles, et au cas où le Président ne serait pas joignable,
vous pouvez vous adresser au CAL de Liège, au numéro 04/232.70.46 (24 heures sur 24)
ou au numéro général 04/232.70.40 (aux heures de bureau).*

*Pour le Comité,
Le Président,
Serge MUZIN*



Les ouvriers polyvalents veillent à l'amélioration du cadre de vie des différents quartiers en réalisant différents chantiers à la demande des Habitations Sociales de Saint-Nicolas. Comme cette dénomination l'indique, les tâches proposées aux stagiaires sont multiples et variées : entretien des espaces verts, pose de clôtures, ramassage des encombrants, gestion du compost du quartier, travaux d'entretien et de manutention, chantiers de peintures, désencombrement de logements, petites réparations diverses, ...

Les métiers de l'Horeca tels que la cuisine, la tenue du bar et le service en salle, sont proposés au sein de notre restaurant social « Aux Saveurs des Quartiers », restaurant ouvert à tous, du lundi au vendredi, proposant un menu du jour au prix de 10,00 €.



Les stagiaires expérimentent en conditions réelles leur futur emploi, guidés par une équipe dynamique sur le terrain.

En tant que stagiaires, vous bénéficiez d'une formation complète, sur votre commune, ainsi que d'un accompagnement socio-professionnel pour vous guider au mieux vers l'emploi et dans vos différentes démarches. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 0498/900.903, les inscriptions se font tout au long de l'année.

Les avantages :

- **Ouvert à tous les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans**
- **Formation sur la commune**
- **Prime de formation**
- **Cours de remise à niveau français-math + sorties culturelles, animations didactiques,**



LE PROTOCOLE

L'ADMINISTRATION ET LE SERVICE DU PROTOCOLE

Jusqu'ici, tous les jubilaires qui désiraient célébrer leurs Noces d'Or, Diamant ou Brillant à l'Administration Communale devaient en faire la demande au service du Protocole, rue de l'Hôtel Communal, 63 au 1^{er} étage. En 2025, dans un souci de meilleure communication, le service du Protocole compte mettre en place un système de listing reprenant systématiquement les jubilaires. Un courrier leur sera alors adressé. Dans l'attente de la mise en place de ce système... nous vous demandons de continuer à nous solliciter. Nous serons heureux de partager avec vous cet événement exceptionnel qui est le vôtre.

N'hésitez pas à nous contacter au plus vite. Un seul couple par samedi est actuellement mis à l'honneur. L'horaire des 2 premiers samedis du mois est à 15h30, les 2 ou 3 samedis suivants à 11h30.

**Pour tout renseignement : Nathalie Postelmans, Responsable du Service du Protocole
au 04/254.71.25 ou par mail : protocole@saint-nicolas.be**

Les activités du service du protocole

Le service du Protocole s'occupe spécialement des mariages et noces diverses. C'est sa fonction principale à destination de la population. Mais pas que... toutes les inaugurations, les commémorations, les réunions concernant une structure administrative passent aussi par le service du Protocole.

Chaque année, en concertation avec le service des Sépultures, les commémorations du 11 novembre sont encadrées par ce service. Dans notre précédent bulletin communal, nous vous présentions l'inauguration de la colombe de la Paix.

NOCES :

Durant les derniers mois écoulés, nous avons eu la joie de mettre à l'honneur les jubilaires repris ci-dessous.

Noce d'Or célébrée :



M. et Mme SIGNORINO-GELO-KOUTSIOGLOU :
le samedi 6 juillet 2024



LE 14 FÉVRIER 2025 : SAINT-VALENTIN

Vous souhaitez que la date de votre mariage soit pour le moins «spéciale»? En 2025, le 14 février est un vendredi. N'hésitez pas en faire la demande à l'Etat Civil. Cette cérémonie se déroulera à 12h.

Horaire de l'Etat civil :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50.
- Du lundi au mercredi de 13h30 à 16h20.
- Le jeudi de 13h30 à 18h50.
- Fermé le vendredi après-midi.

L'ADMINISTRATION ET LE SERVICE DE L'ACCUEIL



RAPPEL : Un PHOTOMATON est à la disposition des habitants de Saint-Nicolas. Il est situé dans le hall d'accueil de l'Administration communale de Saint-Nicolas et est accessible durant les heures d'ouverture du bâtiment à savoir :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h50.
Du lundi au mercredi de 13h30 à 16h20.
Le jeudi de 13h30 à 18h50.
Fermé le vendredi après-midi.
Accès aussi possible durant la permanence de la population le samedi de 10h à 11h50.

Le prix imposé par la firme est de 8,00 € pour 6 photos.
Le paiement s'effectue soit par carte bancaire soit en espèces (compte juste).



Le service de l'Accueil est accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h et est fermé le vendredi après-midi et le samedi.

La personne qui vous écoute au téléphone est extrêmement sollicitée par les diverses demandes. Bien souvent, elle est face à des situations de désarroi ou d'incompréhension. Elle tente de répondre au mieux aux attentes, de transférer les appels, tout en sachant que certains services réduits n'ont pas toujours la possibilité de répondre à la minute. L'accueil est l'endroit où la population vient chercher de l'aide, mais aussi les sacs poubelles, le document de demande de surveillance par la police pendant les vacances, les calendriers non distribués. Vous l'aurez compris, ce service est largement en première ligne. Outre la partie visible du suivi à la population, les missions de l'accueil sont aussi d'assurer l'affranchissement et la distribution du courrier au sein des nombreux services de notre administration. Les préposés à l'accueil sont également souvent sollicités pour assister les personnes qui doivent faire appel au service de la police locale depuis la mise en place de son accueil virtuel. A cet effet, nous vous demandons de la patience, ce service n'est pas géré par l'accueil, qui apporte son soutien au citoyen.

Nos remerciements les plus sincères au personnel qui tente tout au long de l'année de répondre le plus sereinement possible aux demandes de nos habitants.

Service du développement économique

Marché de Noël

rue Chantraine 161 - 4420 Saint-Nicolas

Du 12 au 15 décembre 2024



PROGRAMME :

12/12 Début des festivités dès 16:00

DJ Oly - DJ L'Tee

13/12 Début des festivités dès 16:00

18:00 Eddy Rocour

14/12 Début des festivités dès 16:00

20:30 DJ Flash

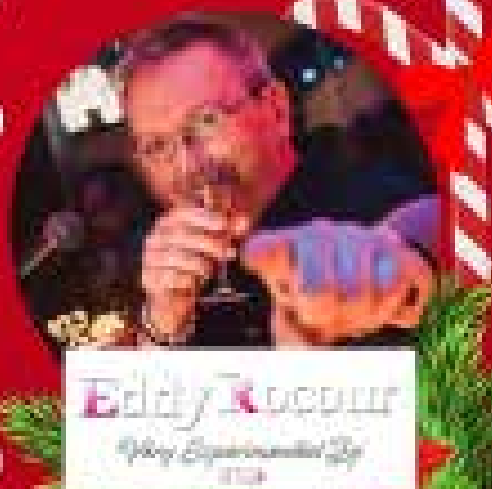
21:30 DJ Daddy K

22:30 DJ Codino

23:30 DJ L'Tee

15/12 Début des festivités dès 12:00

Après-midi famille



Événement responsable - Commune de Saint-Nicolas responsable sur la voie publique